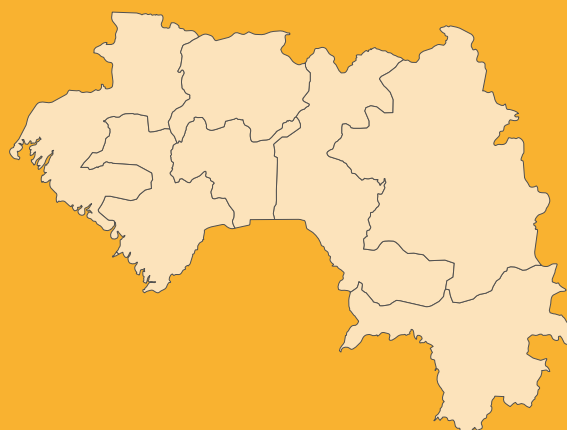


PROFIL DE MARCHÉ



Profil de Marché

de la pomme de terre en Guinée





Objet de l'étude :	Profil du marché de la pomme de terre en Guinée.
Date :	Septembre 2025

La présente publication a été développée par le projet Agriéco en Guinée, financé par Enabel et mise en œuvre par le COLEAD, en consortium avec iCRA. Son contenu ne peut être considéré comme reflétant la position officielle d'Enabel.

Cette publication fait partie intégrante d'une collection de ressources du COLEAD, qui se compose d'outils et de matériels pédagogiques et techniques, en ligne et hors ligne. L'ensemble de ces outils et méthodes est le résultat de plus de 20 années d'expérience et a été mis en place progressivement à travers des programmes d'assistance technique mis en œuvre par le COLEAD, notamment dans le cadre de la coopération au développement entre l'OEACP et l'UE.

L'utilisation de désignations particulières de pays ou de territoires n'implique aucun jugement de la part du COLEAD quant au statut légal de ces pays ou territoires, de leurs autorités et institutions ou de la délimitation de leurs frontières.

Le contenu de cette publication est fourni sous une forme « actuellement disponible ». Le COLEAD ne donne aucune garantie, directe ou implicite, concernant l'exactitude, l'exhaustivité, la fiabilité, la pertinence de l'information à une date ultérieure. Le COLEAD se réserve le droit de modifier le contenu de cette publication à tout moment, sans préavis. Le contenu peut contenir des erreurs, des omissions ou des inexactitudes, et le COLEAD ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité du contenu.

Le COLEAD ne peut garantir que le contenu de cette publication sera toujours à jour ou qu'il conviendra à des fins particulières. Toute utilisation du contenu se fait aux risques et périls des utilisateurs, qui sont seuls responsables de leur interprétation et de leur utilisation des informations fournies.

Le COLEAD décline toute responsabilité en cas de préjudice, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le contenu de cette publication, y compris mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs, la perte de profits, la perte de données, la perte d'opportunité, la perte de réputation, ou toute autre perte économique ou commerciale.

Cette publication peut contenir des hyperliens. Les liens vers des sites / plates-formes autres que ceux de COLEAD sont fournis uniquement à titre d'information sur des sujets qui peuvent être utiles au personnel du COLEAD, à ses partenaires-bénéficiaires, à ses bailleurs de fonds et au grand public. Le COLEAD ne peut pas et ne garantit pas l'authenticité des informations sur Internet. Les liens vers des sites / plates-formes autres que ceux de COLEAD n'impliquent aucune approbation officielle ou responsabilité quant aux opinions, idées, données ou produits présentés sur ces sites, ni aucune garantie quant à la validité des informations fournies.

Sauf indication contraire, tout le matériel contenu dans la présente publication est la propriété intellectuelle du COLEAD et est protégée par des droits d'auteur ou autres droits similaires. Ce contenu étant compilé exclusivement à des fins éducatives et/ou techniques, la publication peut contenir des éléments protégés par des droits d'auteur dont l'utilisation ultérieure n'est pas toujours spécifiquement autorisée par le titulaire de ces droits.

La mention de noms de sociétés ou de produits spécifiques (qu'ils soient ou non indiqués comme enregistrés) n'implique aucune intention de porter atteinte aux droits de propriété et ne doit pas être interprétée comme une approbation ou une recommandation de la part du COLEAD.

La présente publication est publiquement disponible et peut être librement utilisée à condition que la source soit mentionnée et/ou que la publication reste hébergée sur l'une des plateformes du COLEAD. Cependant, il est strictement interdit à toute tierce partie de représenter ou laisser entendre publiquement que le COLEAD participe à, ou a parrainé, approuvé ou endossé la manière ou le but de l'utilisation ou la reproduction des informations présentées dans la présente publication, sans accord écrit préalable du COLEAD. L'utilisation du contenu de la présente publication par une tierce partie n'implique pas une quelconque affiliation et/ou un quelconque partenariat avec le COLEAD.

De même, l'utilisation d'une marque commerciale, marque officielle, emblème officiel ou logo du COLEAD, ni aucun de ses autres moyens de promotion ou de publicité, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable du COLEAD. Pour en savoir plus, veuillez contacter le COLEAD à l'adresse network@colead.link.

Table des matières

1. Introduction	4
1.1 Contexte	4
1.2 Méthodologie	4
2. Panorama général des filières concernées	5
2.1 Situation actuelle de la production de pomme de terre fraîche et transformée	5
2.1.1 Zones de production	5
2.1.2 Statistiques de production	6
2.1.3 Rendements	8
2.1.4 Pratiques culturales et accès aux intrants	8
2.2 Place des autres tubercules dans le paysage agricole	10
2.3 Contraintes agricoles	11
2.4 Évolution récente du secteur et dynamiques post-COVID	12
2.4.1 Impact de la crise sanitaire du COVID	12
2.4.2 Evolution récente de la filière pomme de terre	13
3. Analyse des débouchés commerciaux	15
3.1 Marchés intérieurs à fort potentiel	15
3.1.1 Une demande en hausse	15
3.1.2 Importations	16
3.1.3 Analyse du potentiel des zones minières	16
3.1.4 Cartographie des acteurs et circuits de distribution	17
3.2 Opportunités sur les marchés régionaux	18
3.2.1 Diagnostic des échanges existants avec les pays frontaliers et de la sous-région	18
3.2.2 Identification des marchés à fort potentiels non exploités	20
4. Infrastructures logistiques et organisation commerciale	22
4.1 Capacités et besoins en stockage	22
4.2 Organisation du transport	24

5. Perspectives de valorisation et diversification.....	26
5.1 Transformation de la pomme de terre	26
5.1.1 Etat des lieux de l'industrie de transformation de la pomme de terre en Guinée	26
5.1.2 Analyse des opportunités de marché pour les différents produits transformés de la pomme de terre	27
5.2 Autres tubercules à fort potentiel	29
6. Synthèse stratégique et recommandations	30
6.1 Synthèse des perspectives et besoins exprimés par les acteurs de la filière pomme de terre en Guinée	30
6.2 Recommandations stratégiques	31
6.2.1 Accès à des intrants de qualité.....	31
6.2.2 Marché et commercialisation	31
6.2.3 Logistique et infrastructures.....	31
6.2.4 Diversification et industrialisation	32
6.3 Priorisation des actions clés	32
6.4 Recommandation pour une mise en œuvre opérationnelle	33
6.4.1 Plateforme intégrée de stockage et production de semences de pomme de terre	33
6.4.2 Structuration d'une filière d'exportation vers la Côte d'Ivoire	34
6.4.3 Appui à la production d'une filière guinéenne de production de chips de tubercules	36
7. Annexe.....	38



1. INTRODUCTION

1.1 Contexte

La filière pomme de terre prend de l'importance en Guinée, notamment dans les régions de Mamou et de Labé, où elle génère des revenus pour de nombreux petits producteurs. Malgré un fort potentiel agronomique et une demande locale soutenue, la filière reste confrontée à des obstacles structurels : faible organisation des acteurs, accès limité aux intrants de qualité, manque d'infrastructures de stockage et de transport, et faible valeur ajoutée locale. Elle est en outre vulnérable aux aléas climatiques, aux fluctuations du marché et à la concurrence des produits importés. Bien qu'une étude menée par EUCORD en 2021 ait amorcé une stratégie de développement, l'évolution récente des dynamiques économiques et commerciales rend nécessaire une actualisation.

Dans ce contexte, le COLEAD, avec le soutien du programme Agriéco d'ENABEL, a commandité une étude de marché approfondie. Celle-ci vise à fournir une analyse stratégique et opérationnelle de la filière, afin d'identifier les leviers pour améliorer durablement l'accès aux marchés intérieurs et régionaux, renforcer la résilience des acteurs, développer la transformation locale de la pomme de terre (frites, chips, purée, etc.) et explorer la diversification vers d'autres tubercules. L'étude devra également proposer des recommandations concrètes pour améliorer le stockage, structurer le transport et professionnaliser la transformation et la commercialisation au bénéfice des petits producteurs.

1.2 Méthodologie

Pour répondre aux objectifs de l'étude de marché commanditée par le COLEAD, ClassM propose une méthodologie en trois phases complémentaires. La **première phase** repose sur une analyse documentaire approfondie visant à consolider les connaissances existantes sur la filière pomme de terre et autres tubercules en Guinée, à partir des études antérieures et de sources secondaires pertinentes. La **deuxième phase** consiste en

une collecte de données de terrain à travers des entretiens ciblés avec les acteurs de la chaîne de valeur dans les principales zones de production, de transformation et de consommation, ainsi qu'avec des partenaires régionaux. Enfin, la **troisième phase** vise à actualiser les données collectées, structurer l'analyse autour des enjeux de marché, logistique et diversification, et formuler des recommandations stratégiques concrètes et hiérarchisées pour renforcer la compétitivité et la résilience de la filière.

Cette étude est rédigée en Octobre 2025 et prend en compte un taux de change de 1€ = 10 040 GNF¹.



¹ <https://www.xe.com>

2. PANORAMA GÉNÉRAL DES FILIÈRES CONCERNÉES

2.1 Situation actuelle de la production de pomme de terre fraîche et transformée

2.1.1 Zones de production

La Guinée, située sur la côte ouest de l'Afrique, possède un territoire d'une grande diversité géographique. Elle comprend quatre grandes régions naturelles. La Basse-Guinée, ou Guinée maritime, borde l'océan Atlantique et se caractérise par ses plaines côtières, ses mangroves et un climat humide. La Moyenne-Guinée, dominée par le massif du Fouta-Djalon, est une zone montagneuse au climat tempéré, source de nombreux fleuves d'Afrique de l'Ouest. La Haute-Guinée présente un relief de plateaux et de savanes, au climat plus sec et marqué par la saisonnalité. Enfin, la Guinée Forestière, au sud-est, est une région montagneuse et verdoyante, riche en forêts denses et en biodiversité. Cette diversité fait de la Guinée un pays aux paysages contrastés

et aux ressources naturelles abondantes.

Les conditions de culture de la pomme de terre sont particulièrement favorables dans les régions de Mamou et de Labé (Moyenne-Guinée), situées au cœur du massif du Fouta-Djalon. Ces zones se distinguent par leur altitude élevée, comprise entre 700 et 1 500 mètres, qui offre un climat plus frais et tempéré. À Labé (environ 1 050 m d'altitude), la pluviométrie annuelle atteint près de 1 500 mm, concentrée entre mai et octobre, avec des températures moyennes variant de 22 °C à 27 °C avec une température moyenne de 23,1 °C. À Mamou (environ 750 m d'altitude), les précipitations sont encore plus abondantes, avoisinant 1 900 mm par an, avec un pic autour d'août (~419 mm) et des températures allant de 22 °C à 27 °C avec une température moyenne de 23,8 °C. Cette combinaison d'altitude, de sols bien drainés, de températures modérées et d'une saison des pluies bien marquée crée des conditions idéales pour la production de la pomme de terre.



Figure 1 : Carte administrative de la Guinée Source unepgrid.ch

La pomme de terre commence à être cultivée dans les préfectures de Siguiri et Mandiana (Haute-Guinée) à l'Est du pays dans des zones à climat plus sec et plus chaud².

2.1.2 Statistiques de production

D'après la FAOSTAT qui reprend les données officielles communiquées par les institutions nationales, la production de pomme de terre en Guinée suit une croissance relativement linéaire depuis 2018 avec une augmentation annuelle des volumes d'environ 30 % par an (22 % entre 2022 et 2023).

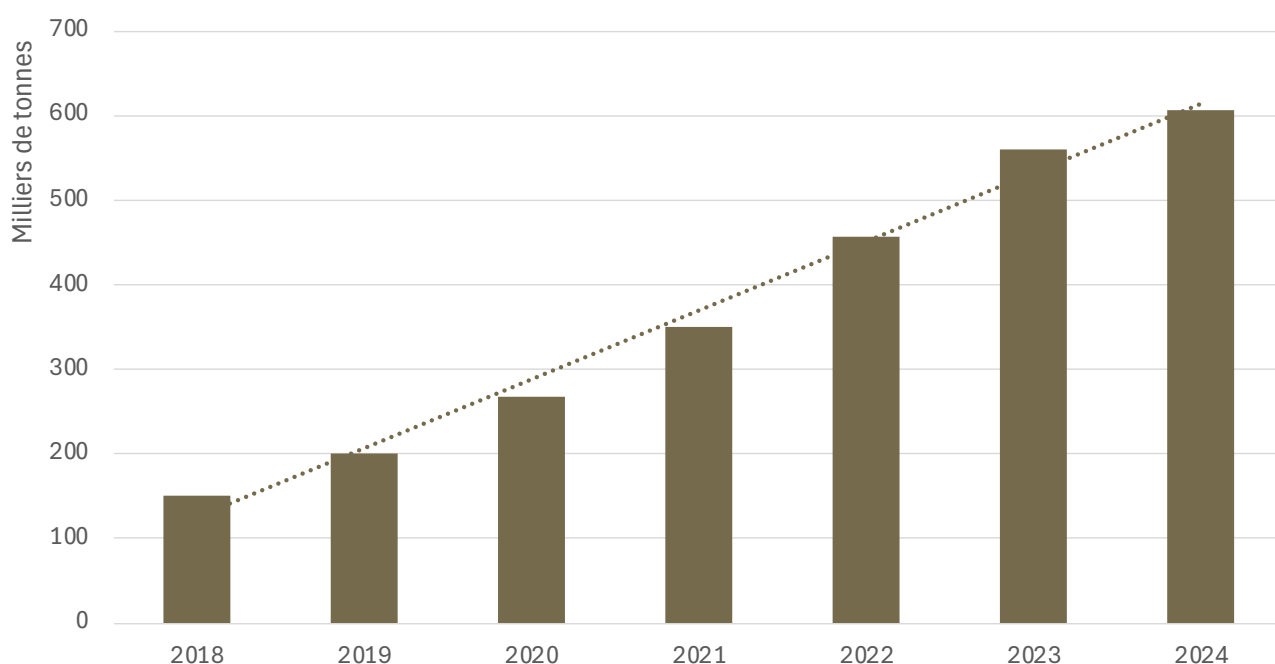


Figure 2 : Evolution de la production de pomme de terre en Guinée en tonnes/an. Source : COLEAD d'après FAOSTAT

Pour la campagne 2023-2024, l'ANASA annonce une production nationale de 553 000 tonnes de pomme de terre, pour une surface totale de 28 693 ha, soit un rendement moyen de 19,3 tonnes/ha³, correspondant à 6 000 tonnes de différence, à la production communiquée par FAOSTAT.

Le rapport de campagne officiel le plus récent fourni par l'agence des statistiques date de la campagne de 2022-2023⁴, et

permet de donner un aperçu plus détaillé de la cartographie de la production nationale.

Les zones de production de la pomme de terre se situent essentiellement dans la zone de Mamou et Labé, avec respectivement une production de 262 000 tonnes recensée dans la zone de Labé et 154 000 tonnes dans la zone de Mamou, soit une production nationale totale de 416 000 tonnes pour la campagne 2022-2023.

Le tableau suivant présente les données relevées pour la campagne 2022-2023 par l'ANASA :

2 D'après notre entretien en Septembre 2025 avec le directeur technique de l'agence des statistiques nationale (ANASA), Monsieur Mamadou Traoré

3 Interview Septembre 2025 de Mohamed TRAORE, Directeur Technique de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA)

4 Les enquêtes thématiques Agriculture/enquête Agricole

2022/2023, Les Tableaux statistiques des cultures pluviales, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Anasa, Juin 2023

Campagne Pomme de terre 2022-2023	Localité	Tonnes	Ha	T/Ha
LABE	KOUBIA	62 179	3 189	19,5
	LABE	82 419	4 227	19,5
	LELOUMA	44 201	2 267	19,5
	MALI	45 333	2 325	19,5
	TOUGUE	27 804	1 426	19,5
Total LABE		262 000		
MAMOU	DALABA	30 540	1 566	19,5
	MAMOU	76 950	4 421	17,4
	PITA	46 208	2 822	16,4
Total MAMOU		154 000		
Total/moyenne		415 634	22 243	19

Le rendement présenté semble tiré d'une estimation des surfaces et/ou des volumes car il est exactement de la même valeur pour

6 des 8 zones étudiées. Seules les zones de Mamou et Pita semblent présenter des données spécifiques.

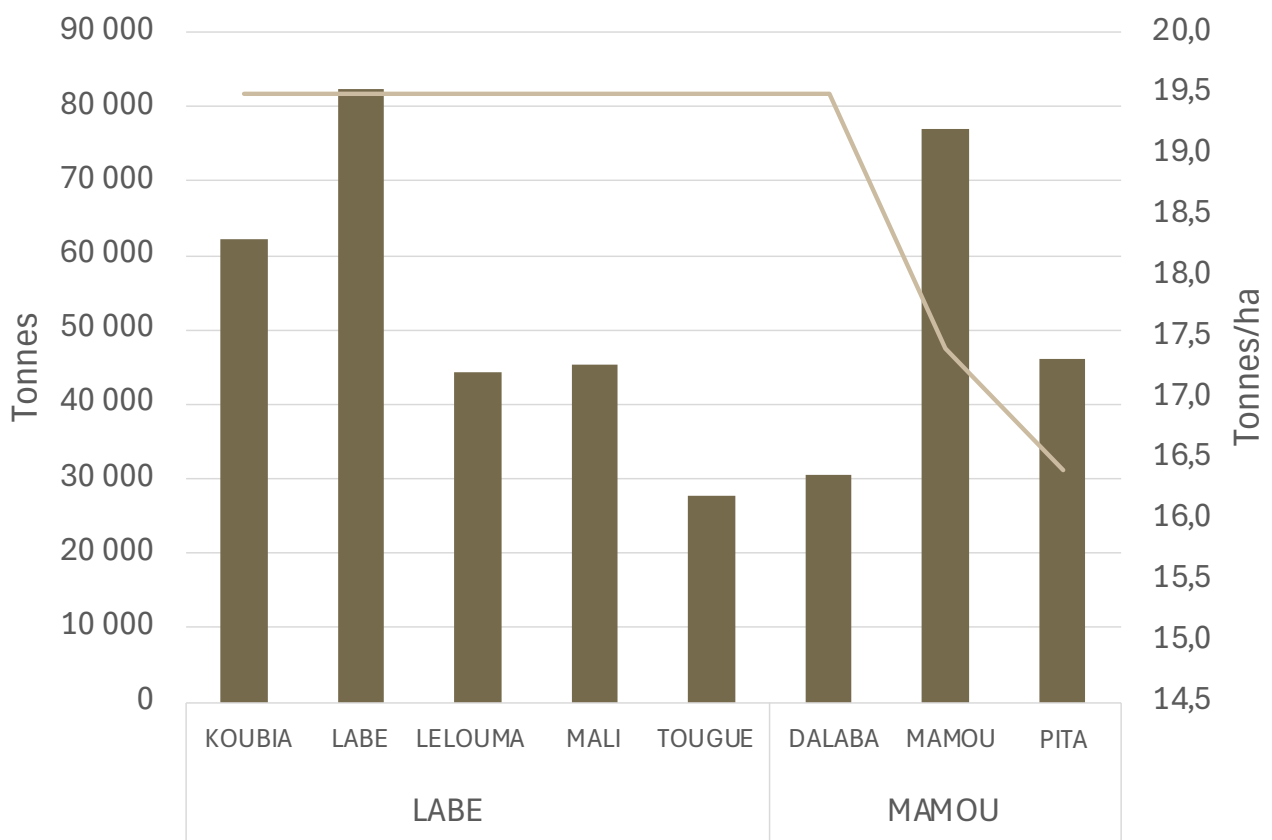


Figure 3 : Production de pommes de terre par localité (tonnes) et rendements. Source : ANASA statistique de campagne 2022/2023

En 2020, l'étude EUCORD considère que la production nationale réelle représente à peu près un quart des statistiques officielles⁵. L'hypothèse retenue par l'étude EUCORD est que 85 % de la production est assurée par la FPDF⁶ (80 %) et l'UGAS (5 %), les estimations de la production totale du pays sont donc calculées à partir des volumes de productions déclarés par ces deux organisations de producteurs. Cependant, la FPDF et l'UGAS n'ont pas communiqué leurs volumes de production au cours de l'étude actuelle. Néanmoins, la majorité des acteurs ont indiqué avoir observé une augmentation des surfaces et du nombre de producteurs engagés dans la production de pommes de terre.

On peut donc supposer que la production s'est élargie au-delà des périmètres déjà matures de la FPDF et de l'UGAS, qui devraient représenter désormais une proportion moins importante de la production nationale, bien qu'ils restent majoritaires. L'étude EUCORD, en se basant sur les volumes de production de la FPDF et de l'UGAS, montre que la production guinéenne connaît une croissance moyenne de 15 % par an (entre 5 % et 37 % par an) sur la période 2015 et 2020. Cela conforte la tendance remontant du terrain et la courbe de croissance présentée par les données officielles sur le fait que la production de pomme de terre guinéenne augmente.

Concernant le volume de production réel, il est selon les estimations, compris entre 137 000 tonnes (selon la méthode EUCORD) et 559 000 tonnes selon les données officielles.

2.1.3 Rendements

Les entretiens menés avec les Directions de l'agriculture de Labé et de Dalaba⁷ indiquent des rendements situés dans les mêmes ordres de grandeur que ceux présentés dans les statistiques nationales, entre 15 et 20

tonnes/ha à Labé, et entre 18 et 25 tonnes/ha à Dalaba. Cependant ces données ne sont pas appuyées par des relevées de statistiques récentes.

Les témoignages recueillis auprès des producteurs confirment que le rendement moyen national de 19 tonnes/ha reste une estimation indicative, qui masque de fortes variations selon la saison, la zone et le profil du producteur. Selon la FPDF⁸, la campagne de novembre à mars atteint les rendements les plus élevés, autour de 30 tonnes/ha, tandis que la saison de mai à août est beaucoup moins favorable, avec seulement 12 à 15 tonnes/ha, et la période de septembre à décembre se situe entre 15 et 20 tonnes/ha. Au niveau local, les disparités sont importantes : à Timbi Tounny, les rendements évoqués sont très faibles (7,5 tonnes/ha), alors qu'à Follaguel, ils varient de 15 à 20 tonnes/ha et à Fafagbhé entre 10 et 20 tonnes/ha. Ces données soulignent l'influence combinée des conditions agro-climatiques, de l'accès aux intrants et de la pratique culturale sur la productivité, et confirment que la saison de novembre à mars reste la période la plus propice à la production optimale de pommes de terre. L'utilisation de semences mère (F1) importées est également plus répandue pour la campagne de production de novembre à mars (voir paragraphe suivant), ce qui influence probablement le meilleur rendement enregistré sur cette période.

2.1.4 Pratiques culturales et accès aux intrants

2.1.4.1 Semences

Les producteurs de pomme de terre en Guinée utilisent uniquement des variétés importées, adaptées aux conditions locales. La principale variété citée est la Nicolas, importée de France. Les autres variétés citées sont Sagita, Galina, Mandola, Panomera, Electora, Spounta, Sunergie, Universal, Kolom. La Guinée a importé près de 2 700t de semence de pomme de terre en 2023, principalement importées de France (2 400 tonnes), et des Pays-Bas (200 tonnes).

5 Production nationale de pomme de terre en Guinée selon FAOSTAT 2028 : 151 326 T et selon l'estimation EUCORD : 37 720

6 Fédération des producteurs du Fouta Djallon regroupant les communes de Pita, Dalaba, Mamou, Labé, Mali

7 Entretiens en septembre 2025 de Monsieur DEING, de la Direction Régionale Agricole de Labé et Monsieur Elhadj Mamadou Bobo Diallo Directeur par Intérim de la Direction Régionale Agricole de Dalaba

8 Fédération des Producteurs du Fouta Djallon

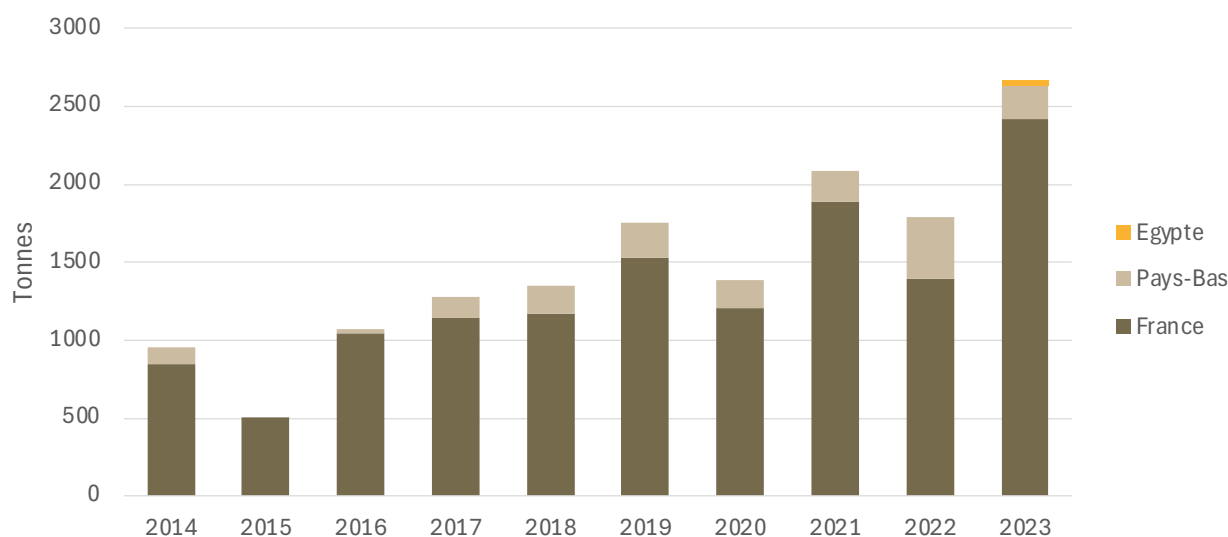


Figure 4 : Importation de semence de pomme de terre par la Guinée. Source : COLEAD based on CEPII BACI, IFPRI, Eurostat and UK Trade Info.

Les prix des semences varient généralement entre 12 000 et 17 000 GNF/kg (1,5 à 1,7 €/kg), selon les groupements interrogés, et les frais de transport ou manutention.

Chaque producteur est responsable de la multiplication de sa semence pour les campagnes suivantes, mais certains groupements, en raison de la fréquence de deux à trois campagnes par an, doivent racheter systématiquement de nouvelles semences mères. En règle générale, les semences mères (F1) sont importées pour la principale campagne de production pendant la saison sèche (de novembre à mars) ; puis chaque producteur produit ses propres semences de seconde génération (F2) pour la deuxième campagne (saison pluvieuse de Mai-Septembre), voire une troisième génération (F3) issue des F2 s'ils font une troisième campagne (intersaison de septembre à décembre).

2.1.4.2 Engrais et produits phytosanitaires

Les engrais minéraux sont souvent fournis à crédit par la FPFD et L'UGAS, remboursables après la récolte, tandis qu'une partie est complétée par des achats sur les marchés locaux ou via des commerçants privés. Les fédérations sont en partie fournies en engrais subventionnés par l'État, dont la contribution varie en fonction des années, mais ne couvre jamais la totalité des besoins. Certains groupements utilisent également de la fiente

de volaille en provenance des marchés locaux. Les produits phytosanitaires (fongicides, herbicides, insecticides) sont majoritairement achetés sur le marché local par les producteurs eux-mêmes, bien que la FPFD importe directement certains produits phytosanitaires pour les redistribuer. Les groupements mentionnent fréquemment l'achat d'engrais ou de produits complémentaires auprès de commerçants locaux comme Saref ou Entreprise Tidiane Agriculture.

2.1.4.3 Distribution des intrants

La distribution des intrants est structurée et collective dans tous les groupements : les besoins individuels des producteurs sont recensés par les groupements ou unions, transmis à la fédération, puis les intrants sont centralisés et redistribués aux producteurs selon leurs demandes. Certaines fédérations disposent d'infrastructures spécifiques, comme la chambre froide de Soumbalako pour l'UGAS qui permet de stocker les semences. Cette chambre froide est actuellement fonctionnelle, mais elle a connu une période d'interruption de fonctionnement au cours des deux dernières années, traduisant le besoin d'une meilleure réactivité sur le suivi de la maintenance du matériel.

2.1.4.4 Rotation agricole

Le système de production de la pomme de terre se fait principalement en rotation avec la culture de céréales (riz, maïs) ou de l'arachide en particulier dans la région de Mamou, tandis que les groupements situés plus au nord indiquent pratiquer du maraichage (aubergines, piments, choux) dans les zones humides ou les bas-fonds qui permettent une irrigation en saison sèche.

2.1.4.5 Encadrement technique

L'accompagnement des producteurs est assuré principalement par les techniciens de la fédération à laquelle ils appartiennent, avec un appui ponctuel d'ONG ou projets de développement financés par des bailleurs comme Enabel, Plan Guinée ou AGRIFARM dans le passé. Il n'existe actuellement pas de suivi étatique régulier, et certaines interventions externes ont cessé depuis plusieurs années. Par exemple, l'ANPROCA, *L'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole*, intervenait pour fournir de l'assistance technique auprès de l'UGAS.

2.1.4.6 Mécanisation

Les représentants de producteurs interrogés indiquent que la majorité des travaux de culture de la pomme de terre sont réalisés manuellement ou via la traction animale.

pour seulement les producteurs disposants de surfaces importantes (>10ha).



Figure 5 : Champs de pomme de terre sur l'axe Dalaba Pita

2.2 Place des autres tubercules dans le paysage agricole

Les dernières statistiques disponibles concernant la production des autres tubercules comme la patate douce, le manioc, l'igname et le taro datent de la campagne de production de 2022-2023⁹.

Les données indiquent que le manioc est le tubercule le plus produit dans le pays avec 2,8 millions de tonnes enregistrées et présent dans toutes les zones géographiques du pays, largement devant la patate douce (430 000 tonnes) principalement produite dans la région de Kankan (Haute Guinée), la pomme de terre (415 000 tonnes) principalement produite dans les régions de plateau en Moyenne Guinée (Mamou et Labé) et l'igname (366 000 tonnes).

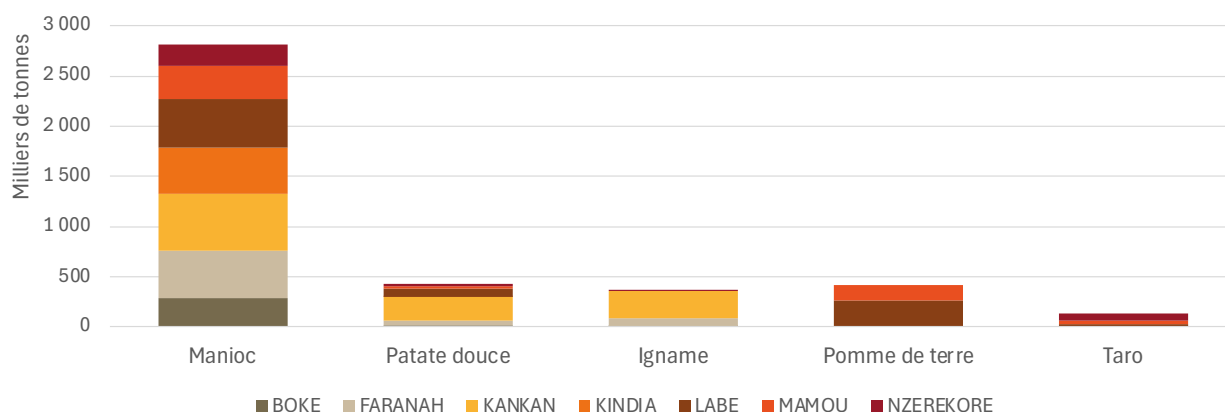


Figure 6 : Production guinéenne des différents tubercules 2022/2023. Source : ANASA.

Dans les zones les plus proches des villes, il est possible de louer des tracteurs pour réaliser le travail du sol et le buttage, mais

9 Les enquêtes thématiques Agriculture/enquête Agricole 2022/2023, Les Tableaux statistiques des cultures pluviales, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Anasa, Juin 2023

Le manioc reste avant tout une culture vivrière produite en agriculture familiale et majoritairement autoconsommée, qui explique la répartition de sa production sur tout le territoire. La patate douce, l'igname et le taro sont également des cultures vivrières dont une partie est autoconsommée¹⁰. Cependant, ces tubercules se gardent moins facilement en terre et laissent une marge de manœuvre moins importante que le manioc pour la conservation, ce qui explique en partie pourquoi ils sont moins répandus. Ce sont aussi des cultures plus sensibles au stress hydrique et à la qualité des sols, souvent cultivées en périmètre maraîcher, tandis que le manioc plus rustique permet de valoriser des parcelles de sol pauvres ou des zones d'agroforesterie loin des habitations pour ces cultures vivrières, très peu d'intrants sont utilisés, les semences sont issues de boutures des cultures précédentes et le coût de production est souvent limité à la main d'œuvre familiale.

Les principales variétés de ces tubercules cultivées en Guinée sont les suivantes¹¹ :

- Manioc¹² : Manioc Rouge, Tokombo, White Cassava, Karossabani IITA23-24, TME419, Samouya, Konko, Farawoullen, Couscous, Bantara bobhé, Banankougbé. Cependant, les appellations citées dans les publications scientifiques sont à considérer avec précaution, car elles reprennent des noms vernaculaires dont les significations peuvent être interprétées différemment selon les régions.
- Taro : pas de bibliographie sur le sujet, cependant des acteurs interrogés ont cité la variété *Colocasia esculenta*
- Igname¹³ : *Dioscorea rotundata*, *Dioscorea cayenensis*

10 Data Collection Survey on the Current Situation of Food Value Chain in Central and West African Region under COVID-19 (Guinée section). JICA, 2018

11 N'ayant pas réussi à entrer en contact avec l'IRAG au cours de la mission de collecte de données, l'étude se base sur la littérature.

12 Diallo, S., Souare, M. L., Diallo, A. S., Kadouno, T. R., Goualie, G. B., & Bah, M. K. (2024). Physico-chemical and nutritional characteristics of 12 varieties of cassava (*Manihot esculenta* Crantz, 1766) grown in the Republic of Guinea. *World Journal of Advanced Research and Reviews*, 23(3), 814–821. <https://doi.org/10.30574/wjarr.2024.23.3.2599>

13 Origin and phylogeny of Guinea yams as revealed by RFLP analysis of chloroplast DNA and nuclear ribosomal DNA

- Patate douce¹⁴ : blanche (principale variété cultivée), orange (par exemple : peau blanche/chair blanche : Murasaki, Terra Bianca ; peau orange pâle/chair orange (Bellevue, Beauregard, Orléans, Covington)¹⁵

La pomme de terre est en revanche une culture clairement commerciale, qui nécessite l'achat de semences, et l'application d'engrais et de produits phytosanitaires pour garantir des rendements économiquement intéressants.

2.3 Contraintes agricoles

Les producteurs de pomme de terre en Guinée font face à un ensemble de contraintes majeures, dont les causes et impacts varient selon les régions et les unions.

La gestion de l'eau constitue une difficulté récurrente : à la FPDF¹⁶, à Timbi Tounny¹⁷ et à Fafagbhé¹⁸, les producteurs indiquent qu'ils subissent à la fois des excès d'humidité et des inondations en saison des pluies, tandis qu'en saison sèche le manque d'infrastructure d'irrigation limite la disponibilité d'eau, affectant directement les rendements. Le changement climatique accentue les phénomènes de pluie et de sécheresse, et souvent les points d'eau naturels se tarissent plus tôt (à partir de fin février ou mars).

La **maladie du mildiou** est systématiquement citée par tous les groupements, entraînant des pertes de production importantes lorsque les conditions climatiques sont favorables à son développement (humidité et chaleur). Le manque de liquidités financières et de formation technique sur le diagnostic précoce de la maladie limitent le pouvoir d'intervention des producteurs pour diminuer les effets de la maladie sur les rendements.

Le **coût élevé et la disponibilité limitée des intrants** (semences, engrais spécifiques à la pomme de terre, fiente de volaille) constituent une autre contrainte majeure. Dans la plupart des groupements (FPDF, UGAS, Mali Centre, Kollaguel), le coût d'acquisition des semences

14 Observation lors de mission terrain de classM

15 https://sweetpotato-catalogue.cipotato.org/all-varieties/?_region=africa

16 Mamadou SYLLA

17 Elhaj Abdoulaye Diallo

et engrais est le principal facteur limitant pour financer les campagnes de production. Par ailleurs, le dispositif de conservation des semences de l'UGAS est limité et son usage est également dédié à la conservation des récoltes.

Les pénuries sporadiques de carburant dans les stations-services locales, sont également citées comme un facteur limitant pour l'approvisionnement des véhicules de transport et des motopompes d'irrigation en saison sèche.

Enfin, les producteurs indiquent également que **l'enclavement des zones de production** et l'absence de voies de circulation adaptées et entretenues limite l'évacuation des marchandises des parcelles vers les marchés dans des conditions permettant de préserver la qualité des produits.

D'autres facteurs limitants incluent **le manque d'engins agricoles pour le travail du sol**, la faible capacité de conservation des semences, le tarissement des cours d'eau, l'attaque de ravageurs au niveau des feuilles, et l'enclavement des zones de production qui complique l'accès aux marchés et aux intrants. L'ensemble de ces contraintes se traduit par une **réduction des surfaces cultivées, des rendements inégaux, et une vulnérabilité accrue face aux fluctuations de prix et aux aléas climatiques**, limitant ainsi le développement durable de la filière pomme de terre en Guinée.

2.4 Évolution récente du secteur et dynamiques post-COVID

2.4.1 Impact de la crise sanitaire du COVID

La crise du COVID-19 a constitué un tournant important pour la filière pomme de terre en Guinée, révélant à la fois ses fragilités structurelles et sa capacité d'adaptation. Durant la période de la pandémie, l'État a mis en œuvre plusieurs mesures d'urgence afin de soutenir les producteurs confrontés à une baisse de leurs revenus et à des perturbations dans les circuits de commercialisation. Selon les directions agricoles de Dalaba et de Labé, les producteurs ont bénéficié d'aides directes sous forme de vivres, de transferts

monétaires, ainsi que de semences et d'engrais subventionnés. Ces appuis visaient à atténuer les effets immédiats de la crise sur la sécurité alimentaire et à préserver la continuité de la production agricole locale.

Sur le plan économique, la pandémie a entraîné un choc majeur sur les échanges commerciaux. La fermeture des frontières et la contraction de la demande extérieure¹⁸ ont provoqué une chute des exportations des produits agricoles Guinéens, engendrant une baisse significative des prix sur le marché intérieur. Cette situation a fragilisé de nombreux producteurs, particulièrement ceux dépendant des débouchés sous-régionaux. En réponse, plusieurs programmes de soutien ont été déployés, notamment le Projet De Développement Agricole Intégré En Guinée – PDAIG, Agrifarm et les interventions d'Enabel, afin de stabiliser la filière et de renforcer la résilience des exploitants.

Dans la période post-crise, les interventions publiques se sont institutionnalisées et renforcées. L'État a poursuivi la distribution gratuite d'intrants agricoles et a mis en place, avec l'appui du groupe de la Banque Africaine de Développement, le Projet de Production Alimentaire d'Urgence, visant à stimuler la production nationale et à réduire la dépendance aux importations. Ces mesures traduisent une réorientation durable des politiques agricoles vers la sécurité alimentaire et la souveraineté productive.

Au niveau des producteurs, la sortie de crise a également été marquée par des dynamiques positives. Comme l'ont souligné certains groupements, dont celui de Kollaguel, la relance de la filière pomme de terre s'est accompagnée d'un accroissement du nombre d'acteurs impliqués et d'une augmentation des superficies cultivées. La disponibilité d'intrants subventionnés et le regain d'intérêt pour la production vivrière ont contribué à redynamiser la filière pomme de terre dans plusieurs zones de production.

Dans l'ensemble, la pandémie de COVID-19 a agi comme un catalyseur de changement pour la filière pomme de terre en Guinée. Elle

¹⁸ D'après le Directeur technique de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA)

a mis en évidence la vulnérabilité des circuits de commercialisation, tout en accélérant la mise en place de dispositifs de soutien public et l'entrée de nouveaux acteurs dans la production. Cette période de crise, bien qu'ayant provoqué des perturbations économiques majeures, a favorisé une reconfiguration progressive de la filière autour d'enjeux de résilience, d'autosuffisance et de consolidation des capacités locales de production.

2.4.2 Evolution récente de la filière pomme de terre

Au cours des dernières années, la filière pomme de terre en Guinée a connu une évolution notable, marquée par une expansion géographique de la production, une diversification des acteurs et un renforcement progressif des dispositifs publics d'appui.

2.4.2.1 Expansion de la production

Selon l'Union des producteurs de Mamou Centre, cette dynamique s'est particulièrement accélérée à partir de 2022, à la faveur de subventions étatiques pour les semences et les engrais, qui ont permis d'élargir la base productive. De nouvelles zones telles que Dounet, Poredaka, Timbo ou encore Kegneko ont rejoint l'UGAS, traduisant un élargissement de l'aire de production et une meilleure structuration de la filière au niveau régional. Les directions régionales ou préfectorales agricoles confirment cette tendance. La Direction préfectorale de l'Agriculture de Dalaba¹⁹ note une occupation croissante des espaces cultivables par la pomme de terre, y compris dans les zones traditionnellement dédiées aux céréales ou aux cultures de bas-fonds. À Labé, l'intérêt pour cette spéculation s'est également intensifié, tandis que des préfectures jusqu'à peu impliquées, comme Tougué ou Koubia, ont commencé à produire à petite échelle. Cette évolution illustre la progressive diffusion de la culture au sein du Fouta, portée à la fois par l'appui des pouvoirs publics et par la recherche de revenus plus attractifs que ceux des cultures vivrières classiques.

¹⁹ D'après le Directeur par intérim de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dalaba

2.4.2.2 Forte volatilité des prix due à un manque d'infrastructures de stockage

Parallèlement, la dimension économique de la filière a connu des fluctuations importantes, notamment dans la période post-COVID. Les grossistes interrogés à Conakry, Dalaba et Labé ont unanimement évoqué une forte chute des prix consécutive à la crise sanitaire, liée aux restrictions de circulation, à la baisse de la mobilité commerciale et à l'absence de capacités de conservation chez les producteurs. À Labé, le prix du kilogramme est descendu jusqu'à 3 000 GNF (0,30 €) pendant la pandémie de COVID de 2020-2021 avant de retrouver son niveau habituel d'environ 6 000 GNF (0,60 €). Ces variations témoignent de la volatilité du marché et de la nécessité de renforcer les infrastructures de stockage et de commercialisation pour stabiliser la filière.

2.4.2.3 Renforcement de capacité des acteurs

En termes de structuration et de performance productive, plusieurs facteurs récents témoignent d'un renforcement des capacités des acteurs. La FPPD souligne l'effet positif de la mise en place du Fonds de Développement Agricole (FODA), qui a facilité l'accès au crédit à 0 % pour les exploitants, tout en encourageant l'adoption de variétés moins consommatrices en eau. Cette évolution va de pair avec une augmentation du nombre de producteurs et une montée en puissance des capacités individuelles, certains d'entre eux doublant leur volume de semences, passant de 500 kg à 1 tonne selon les observations du Groupement des Agriculteurs de Fafagbhé.

Globalement, ces évolutions récentes traduisent une phase d'expansion et de consolidation de la filière pomme de terre en Guinée.

L'appui public accru, la diffusion géographique de la production, l'amélioration de l'accès au financement et la professionnalisation progressive des producteurs participent à renforcer la compétitivité du secteur.

Toutefois, la persistance de contraintes structurelles — notamment l'insuffisance des capacités de stockage, les accès aux

zones de production et la volatilité des prix — souligne la nécessité de poursuivre les efforts d'investissement et d'organisation pour

assurer une croissance durable et inclusive de la filière.



3. ANALYSE DES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

3.1 Marchés intérieurs à fort potentiel

3.1.1 Une demande en hausse

La consommation de pomme de terre a fortement augmenté au cours des cinq dernières années (2020-2024) si on se fie aux statistiques relevées lors de la dernière étude EUCORD qui indiquaient une consommation de 5 kg/an/personne en 2017. Selon la même source²⁰, la consommation atteindrait 11kg/personne/an en 2021, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente. En tenant compte de cette donnée, cela représente un marché intérieur de 150 000 tonnes environ²¹.

Les paragraphes suivants proposent une analyse des facteurs ayant pu influencer cette hausse de la demande.

3.1.1.1 Augmentation de la production nationale

La production de pomme de terre en Guinée a fortement cru dans certaines zones, on peut par exemple citer l'augmentation de la production de la FPFD qui passe de 80 000 tonnes à 150 000 tonnes²² entre 2023 et 2024. Par ailleurs, le gouvernement Guinéen communique sur le fait que le préfinancement des producteurs pour les intrants de production a permis d'augmenter la production de 50 000 à 95 000 tonnes en 2022 et 2023²³. L'amélioration de l'accès aux intrants, notamment sur le préfinancement des

semences, a été mentionnés par plusieurs des acteurs interrogés.

3.1.1.2 Restriction des exportations

La période de COVID et la fermeture des frontières induite a eu pour conséquence de concentrer la production nationale sur le marché local. En effet, avant la crise sanitaire, les acteurs indiquaient que 20 à 30 % de la production de pomme de terre était exportée dans la sous-région (Sierra Leone, Liberia, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire)²⁴. Plusieurs témoignages ont indiqué que cet épisode a eu pour conséquence d'augmenter l'offre sur le marché local et donc de faire baisser les prix. Cette offre domestique accrue a pu avoir comme effet de favoriser la consommation et de faire entrer la pomme de terre un peu plus dans les habitudes de consommation. Par ailleurs, le gouvernement a déjà pris des mesures de restriction des exportations pour préserver les stocks nationaux et assurer la sécurité alimentaire du pays²⁵ au cours des dernières années, ce qui a pour effet de soutenir une offre locale et stimuler la consommation en maintenant des prix bas.

3.1.1.3 Demande urbaine et évolution des habitudes alimentaires

L'urbanisation croissante et la diversification alimentaires qui l'accompagnent contribuent à une augmentation des nouveaux produits comme la pomme de terre. La pomme de terre est largement entrée dans les habitudes alimentaires des populations des régions naturelles. Elle est consommée sous forme de frites lors des cérémonies, vendues dans les rues, sous forme de pommes de terre sautées. Les familles modestes en consomment fréquemment ainsi que les fast-foods.

20 Helgi Library. (2025). Potato consumption per capita [Data visualization]. Helgi Analytics based on FAOSTAT. <https://www.helgilibrary.com/indicators/potato-consumption-per-capita/>

21 La Guinée comptait 13,7 millions d'habitants en 2021

22 MondeMedia.info. (2024). Guinée — « la production de la pomme de terre est passée de 80 000 à 150 000 tonnes », dixit El Hadj Moussa Para Diallo, président de la Fédération des paysans du Fouta-Djallon (interview). <https://mondemedia.info/2024/08/15/guinee-la-production-de-la-pomme-de-terre-est-passee-de-80-000-a-150-000-tonnes-dixit-el-hadj-moussa-para-diallo-president-de-la-federation-des-paysans-du-fouta-djallon-interview/>

23 Secrétariat Général du Gouvernement. (n.d.). Actualité : mesures économiques et accords pour garantir l'approvisionnement et la stabilité des prix des denrées de première nécessité. <https://www.sgg.gov.gn/detail/180/gouv>

24 Étude EUCORD 2021

25 Africanews. (2023). La Guinée n'exportera pas ses produits agricoles pour préserver ses stocks. <https://fr.africanews.com/2023/07/19/la-guinee-nexportera-pas-ses-produits-agricoles-pour-preserver-ses-stocks/>

3.2.1 Importations

Les importations de pommes de terre fraîches atteignent 500 tonnes en 2023, après une fluctuation entre 600 et 800 tonnes de 2019 à 2022. Les importations étaient plus importantes entre 2016 et 2018, atteignant un pic de 2 600 tonnes en 2017.

Les semences de pomme de terre montrent

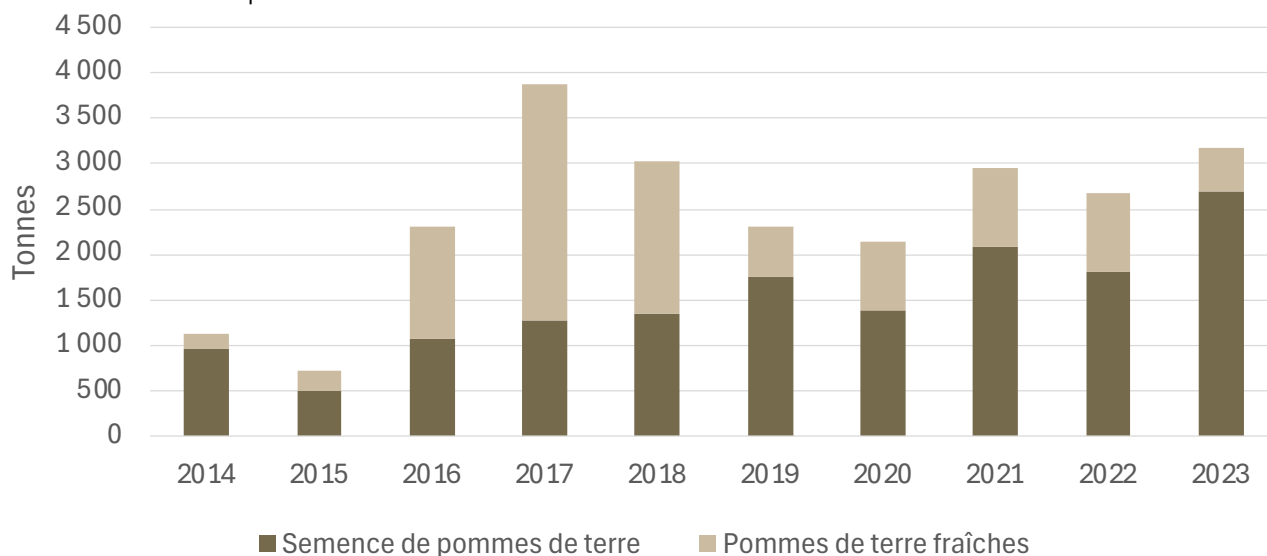


Figure 7 : Importations de pommes de terre (semences et fraîches) en Guinée entre 2014 et 2023. Source : COLEAD d'après CEPII BACI, IFPRI, Eurostat et UK Trade Info.

commerce régional ne soit pas enregistré (commerce transfrontalier informel).

À ce jour, aucune source officielle disponible (journal officiel, arrêté ministériel, notification SPS ou rapport gouvernemental public) ne justifie l'existence d'une interdiction générale ou permanente de l'importation de pomme de terre fraîche en Guinée pour la période 2015–2025. En effet, l'EUCORD, dans son « Étude de marché nationale et des conditions d'acheminement et de transport de la pomme de terre de Guinée » (janvier 2021), décrit explicitement des importations de tubercules de consommation et de semences, par le port de Conakry ou par la frontière malienne. De même, le projet [STDF/PG/498](#) (2019–2024), qui vise à renforcer le système phytosanitaire pour la pomme de terre en Guinée, ne mentionne jamais une interdiction d'importation — l'effort porte sur la conformité sanitaire et la qualité des semences importées. Ainsi, en l'absence de texte public ou d'arrêté officiel, il n'est pas possible d'affirmer qu'une restriction

un volume d'importation plus régulier et croissant, atteignant 2 600 tonnes en 2023.

Les estimations d'importation de FAOSTAT indiquent des volumes similaires, autour de 2 500 à 3 000 tonnes par an, considérant les semences et les pommes de terre fraîches ensemble.

Il est également possible qu'une partie du

réglementaire durable à l'importation de pomme de terre fraîche existe.

3.1.3 Analyse du potentiel des zones minières

Le développement du projet minier de Simandou (Guinée Forestière), au cours des dernières années, a entraîné l'installation d'importants chantiers, notamment pour l'usine minière et la construction du corridor ferroviaire. Il est estimé que le projet générera environ 10 000 emplois directs ainsi que plus de 100 000 emplois induits dans la période de construction et de mise en œuvre²⁶ (environ 5 ans de construction pour une mise en service officielle en 2026, mais comme souvent dans les grands projets miniers/infrastructures, des reports ou adaptations peuvent survenir).

Cette dynamique influe sur la demande locale

²⁶ Barradas, S. (2024). Simandou iron-ore project, Guinea – update. Mining Weekly. <https://www.miningweekly.com/article/simandou-iron-ore-project-guinea-update-2024-10-25>

de produits alimentaires de qualité nutritive et à prix abordable, car les ouvriers se nourrissent la plupart du temps dans des cantines ou des restaurants proches des chantiers.

Par ailleurs, le projet Simandou approvisionne ses cantines avec [l'entreprise CIS](#) via une demi-douzaine d'acteurs formels disposant de filières d'achat et de distribution de produits maraîchers locaux, dont la pomme de terre. Ces fournisseurs sont privilégiés par les cantines des sites miniers car ils proposent la livraison de tous les produits nécessaires à la base vie (alimentation, hygiène), évitant aux gestionnaires de site de devoir gérer de multiples fournisseurs. Selon l'un des principaux fournisseurs de légumes de CIS, les besoins en pomme de terre s'élevaient à environ 115 tonnes par an pour le projet de construction de la mine Simfer. L'on peut donc estimer que l'ensemble des fournisseurs formels couvre un volume de l'ordre de **500 à 1 000 tonnes de pomme de terre par an**. Ce marché reste néanmoins négligeable au regard de la consommation nationale des ménages.

3.1.4 Cartographie des acteurs et circuits de distribution

Au terme des entretiens conduits auprès des producteurs, commerçants grossistes et détaillants des principales zones de production (Dalaba, Labé, Mali) et de commercialisation (notamment Conakry), il ressort que la filière de commercialisation de la pomme de terre en Guinée demeure largement structurée autour d'un circuit informel mais fonctionnel, reposant sur une succession d'intermédiaires dont les rôles et marges varient selon la saison, la localisation et la disponibilité du produit.

La chaîne de valeur typique débute au niveau du producteur, qui vend sa production à la sortie du champ ou du magasin de stockage local, souvent à un prix variant entre 4 000 et 5 000 GNF/kg en haute saison (février–mars) et pouvant atteindre 6 000 à 7 000 GNF/kg en période de faible offre (août–septembre). Ce prix de vente couvre les coûts de production estimés entre 2 500 et 3 000

GNF/kg, incluant les intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires), la main-d'œuvre, et le transport interne jusqu'au point de vente. La marge nette des producteurs est donc modérée, comprise entre 1 000 et 2 000 GNF/kg, selon le rendement, l'accès aux intrants subventionnés et la proximité des marchés.

Les produits sont ensuite achetés par les collecteurs ou grossistes locaux, qui assurent le transport vers les grands centres urbains, en particulier Conakry. Le coût de transport entre les zones de production (Labé, Dalaba) et Conakry est estimé entre 800 et 1 200 GNF/kg, selon la saison et le coût du carburant. À ce stade, le prix de revient pour le grossiste à Conakry se situe autour de 6 000 à 7 000 GNF/kg. Les grossistes urbains revendent ensuite aux détaillants ou demi-grossistes à un prix oscillant entre 8 000 et 9 000 GNF/kg, réalisant ainsi une marge brute moyenne d'environ 1 500 à 2 000 GNF/kg, à laquelle il faut retrancher les frais de manutention, de pertes et de stockage, souvent significatifs en raison de l'absence de chambres froides adaptées.

Les détaillants, notamment sur les marchés urbains, assurent la dernière étape de la chaîne. Ils revendent la pomme de terre au consommateur final à un prix moyen compris entre 10 000 et 11 000 GNF/kg. Leurs coûts opérationnels (transport intra-urbain, taxes de marché, pertes) sont estimés à 1 000 GNF/kg, ce qui leur laisse une marge nette approximative de 1 000 à 1 500 GNF/kg. Plusieurs chaînes internationales de supermarchés comme Système U ou Leader Price sont aujourd'hui implantées à Conakry. Cependant, leur volume de vente de produits frais — en particulier de pommes de terre — demeure marginal au regard des flux observés dans les marchés traditionnels. Cette faible part s'explique par le nombre limité de points de vente modernes, leur clientèle essentiellement urbaine et aisée, ainsi que par des capacités de stockage et de rotation des produits frais bien inférieures à celles des circuits traditionnels. Les supermarchés vendent en moyenne quelques centaines de kilogrammes par semaine, contre plusieurs

dizaines de tonnes écoulées quotidiennement dans les grands marchés comme Madina, Matoto ou Taouyah. Sur cette base, et en cohérence avec les estimations d'acteurs du secteur et les volumes observés pendant les enquêtes terrain, ces circuits modernes représentent vraisemblablement **moins de 5 %** du volume total de pommes de terre écoulé dans la capitale, la grande majorité des transactions continuant de passer par les réseaux informels de grossistes, collecteurs et détaillants des marchés urbains

L'analyse de cette chaîne de valeur montre une progression linéaire du prix entre le producteur et le consommateur final, avec un prix multiplié par 2 à 2,5 au fil des transactions. La valeur ajoutée se concentre principalement au niveau de la commercialisation et du transport, les marges les plus importantes étant captées par les grossistes disposant d'un capital de rotation et d'une capacité logistique leur permettant d'acheter en gros et de différer la vente selon les fluctuations du marché.

L'organisation de la commercialisation reste cependant faiblement structurée, marquée par une absence de mécanismes de contractualisation entre producteurs et acheteurs, une dépendance forte à la

saisonnalité et des pertes post-récolte importantes liées au manque de capacités de stockage. Cette situation génère une volatilité élevée des prix, avec des creux prononcés en période d'abondance et des hausses soudaines lors des ruptures d'approvisionnement.

De manière générale, la filière s'appuie sur des relations de confiance interpersonnelle entre producteurs et commerçants, souvent consolidées par des avances de trésorerie ou des accords verbaux de fourniture. Les associations et unions de producteurs jouent un rôle croissant dans la négociation collective et l'agrégation de volumes, bien que leur capacité de stockage et de commercialisation reste limitée. Les grossistes dominent encore l'organisation de la filière, déterminant les prix à la source selon la demande urbaine et les conditions de transport.

Ainsi, la commercialisation de la pomme de terre en Guinée repose sur une chaîne de valeur à forte création de richesse locale, mais encore marquée par des déséquilibres dans la répartition de la valeur ajoutée. Le renforcement des infrastructures de conservation, la promotion de contrats de vente groupée et l'accès facilité au crédit pour les producteurs pourraient contribuer



Figure 8 : Schéma de la répartition des marges dans la chaîne de commercialisation de la pomme de terre

à une meilleure équité dans la distribution des marges et à une stabilisation durable du marché national.

3.2 Opportunités sur les marchés régionaux

3.2.1 Diagnostic des échanges existants avec les pays frontaliers et de la sous-région

Il demeure particulièrement difficile d'établir une estimation fiable des volumes de pommes de terre exportés depuis la Guinée vers les pays de la sous-région, car il s'agit de filières informelles que ne sont pas recensées par

les services de douanes. Les informations disponibles reposent principalement sur deux sources :

i. Les témoignages recueillis sur le terrain.

La majorité des acteurs rencontrés indiquent que les échanges transfrontaliers ont fortement diminué durant la crise sanitaire de 2020-2021. Depuis, les circuits de commercialisation semblent s'être progressivement réactivés, mais aucune donnée chiffrée officielle ne permet d'en mesurer l'ampleur.

Les commerçantes grossistes interrogées estiment que 5 à 15 % de leurs ventes sont

destinées à des partenaires situés en Sierra Leone ou au Sénégal et en Gambie, tandis que le Liberia n'a pas été mentionné parmi les destinations actuelles. Il existe aussi un flux d'importation en provenance du Mali qui fournit l'Ouest du pays, mais aucune donnée chiffrée n'a pu être recueillie sur ce phénomène qui a été mentionné par seulement quelques acteurs, essentiellement au niveau des représentations de la direction de l'agriculture.

ii. Les données d'importation des pays voisins.

L'analyse des statistiques d'importation de pommes de terre des pays de la sous-région permet d'esquisser certaines tendances de consommation. Ainsi, le Sénégal était historiquement un important importateur au cours des années 2010, principalement à partir de l'Europe, les échanges intrarégionaux demeurant largement informels et donc non enregistrés. Cependant, depuis une dizaine d'années, le développement de fermes commerciales dans la vallée du fleuve Sénégal et autour du lac de Guiers²⁷ a permis de

Sénégal vis-à-vis des approvisionnements régionaux, notamment en provenance de la Guinée. Une partie de la production sénégalaise approvisionne désormais la Gambie, traditionnellement alimentée par une offre Guinéenne. Malgré cette montée en puissance de la production sénégalaise, les superficies cultivées restent limitées aux périmètres irrigués des fermes commerciales. Par comparaison, la Guinée, et en particulier la région du plateau du Fouta Djallon, bénéficie de conditions agroécologiques favorables permettant une production plus étendue, diversifiée et portée par un large tissu d'exploitations familiales.

Cette tendance du développement de la production de pommes de terre se manifeste par l'augmentation des importations de semences mère en Afrique de l'Ouest, en provenance principalement de France (69 % des importations entre 2021 et 2023) et des Pays-Bas (22 %). Sur la période 2014-2023, les importations du Sénégal ont été multipliées par 5,5, et par 1,25 au Mali :

Les exportations sous-régionales de pommes de terre depuis la Guinée demeurent limitées

27 Mapping of investment opportunities in Agri-Value Chains

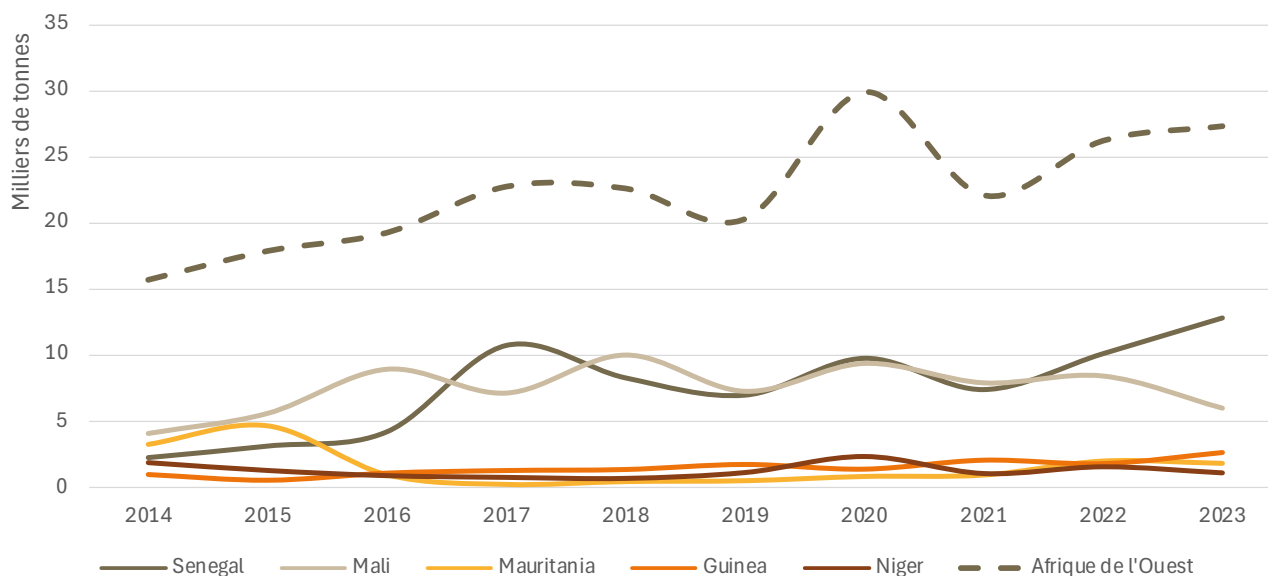


Figure 9 : Evolution des importations de semence de pomme de terre par les principaux pays importateurs en Afrique de l'Ouest. Source : COLEAD d'après CEPII BACI, IFPRI, Eurostat et UK Trade Info.

produire localement des pommes de terre en contre-saison des importations européennes. Cette évolution a réduit la dépendance du

et peu structurées, bien qu'elles représentent un complément de débouché non négligeable pour certains commerçants. Les échanges restent informels, peu documentés et fortement

in Senegal, classM for FMO, 2022

dépendants des conditions conjoncturelles — notamment de l'ouverture des frontières et des dynamiques de prix entre pays voisins. À moyen terme, la Guinée conserve toutefois un avantage comparatif naturel pour l'approvisionnement régional grâce à la fertilité du Fouta Djallon, à la diversité de ses producteurs familiaux et à la périodicité complémentaire de sa production par rapport à celle du Sénégal. La structuration de ces flux — via de meilleurs circuits logistiques et des partenariats commerciaux formels — pourrait permettre de renforcer la position de la Guinée comme fournisseur régional de produits maraîchers frais, dont la pomme de terre.

3.2.2 Identification des marchés à fort potentiels non exploités

L'analyse des données d'importation en pomme de terre des pays de la sous-région permet de distinguer une tendance claire de l'augmentation de la consommation de pomme de terre dans la zone. Ces données reflètent uniquement les importations

formelles, principalement en provenance d'Europe (EU27+UK) pour 70 % (dont Pays-Bas pour 90 %), puis d'Afrique du nord pour 17 % (dont Maroc pour 83 %), l'Afrique de l'Ouest ne représentant que 3 % des volumes déclarés. Afin de donner un ordre de grandeur, les importations déclarées de pomme de terre pour toute la sous-région Afrique de l'Ouest représentent en moyenne 215 000 tonnes par an au cours des 10 dernières années. Les principaux importateurs de pomme de terre fraîche sont la Côte d'Ivoire (51 000 tonnes), le Sénégal (49 000 tonnes), la Mauritanie (44 000 tonnes) et le Mali (9 800 tonnes).

D'après l'analyse précédente concernant la production de pomme de terre au Sénégal et au Mali, la tendance des importations confirme que ces deux pays sont en train de renforcer leur production et diminuent leurs importations. La Mauritanie et la Côte d'Ivoire voient leur importation augmenter de façon croissante. La Mauritanie étant encadrée par le Maroc et le Sénégal, tous deux producteurs de pommes de terre, ne représente pas une opportunité de marché pertinente pour la Guinée.

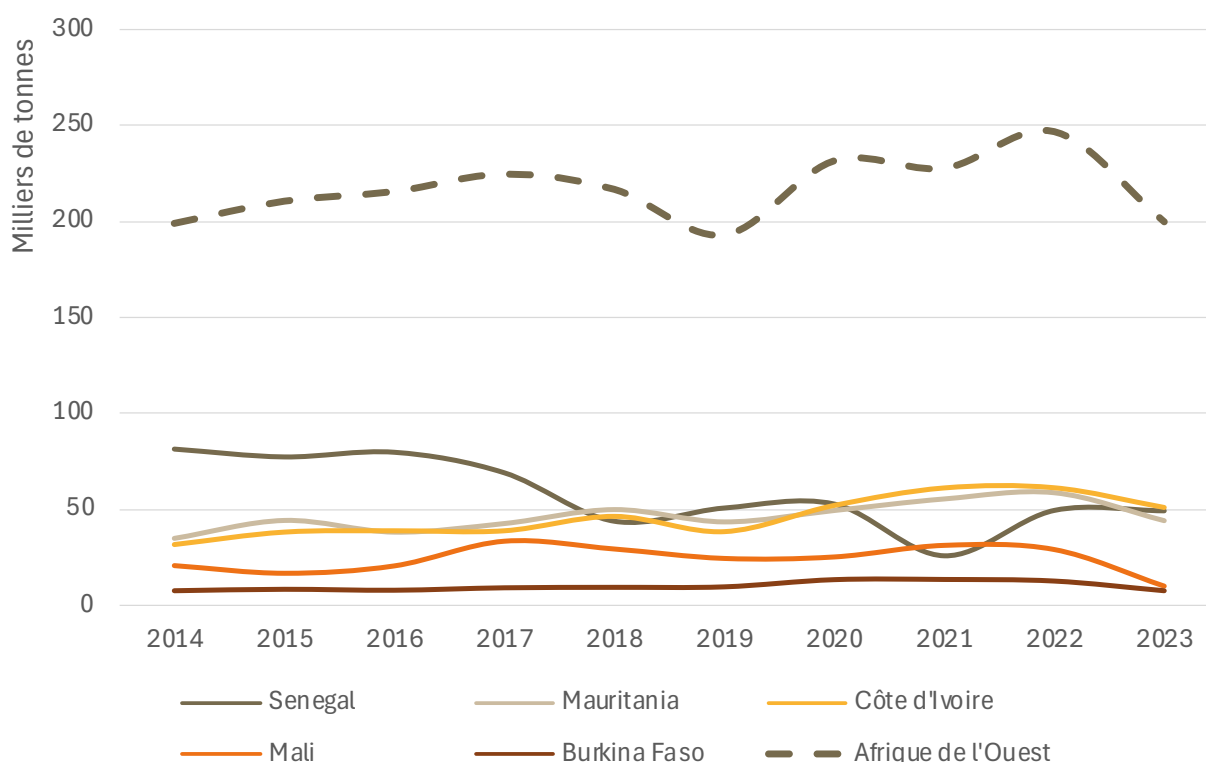


Figure 10 : Importations de pomme de terre par les principaux pays importateurs en Afrique de l'Ouest. Source : COLEAD d'après CEPII BACI, IFPRI, Eurostat et UK Trade Info.

En revanche la Côte d'Ivoire présente un potentiel de marché significatif pour la pomme de terre importée en raison d'une combinaison de deux facteurs : une demande en hausse et une production domestique limitée. Entre 2014 et 2023, les volumes d'importation ont augmenté de 30 000 tonnes à environ 55 000 tonnes ce qui correspond à un taux de croissance annuel composé d'environ +7,9 % par an sur la période 2014–2023. Parallèlement, la population de la Côte d'Ivoire est passée d'environ 22,67 millions en 2014 à 30,40 millions en 2023, soit une croissance démographique annuelle moyenne d'environ +3,7 % par an²⁸.

le pays est quasiment nulle²⁹.

La Côte d'Ivoire représente ainsi un marché à fort potentiel pour la pomme de terre Guinéenne, qui doit saisir l'opportunité face à la concurrence envisageable avec le Mali, qui produit environ 250 000 tonnes de pomme de terre³⁰. La Guinée Bissau, la Sierra Leone et le Liberia sont des pays frontaliers pouvant représenter un marché potentiel pour la pomme de terre guinéenne. Cependant, il n'existe pas de statistique officielle permettant une analyse des volumes de marchés que ces pays représentent à ce jour.



La progression des importations de pomme de terre dépasse donc nettement la simple évolution démographique : l'augmentation de la demande ne s'explique pas uniquement par la croissance de la population, mais traduit aussi des changements de consommation (urbanisation, modification des habitudes alimentaires, montée du pouvoir d'achat et développement du segment de restauration moderne).

Cette analyse est confirmée par l'Agence Nationale de Développement Agricole ivoirienne (ANADER) qui indique également que la production de pomme de terre dans



29 Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). (n.d.). L'ANADER et l'APPT-CI s'unissent pour relever le défi de la production locale de la pomme de terre. <https://www.anader.ci/lanader-et-lappt-ci-sunissent-pour-relever-le-defi-de-la-production-locale-de-la-pomme-de-terre/>

30 FAOSTAT

4. INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES ET ORGANISATION COMMERCIALE —

4.1 Capacités et besoins en stockage

En matière de logistique post-récolte, la Fédération des Producteurs du Fouta Djallon (FPFD) dispose d'un réseau d'infrastructures de stockage bien structuré, comprenant des magasins relais de 500 à 650 m² et deux plateformes d'une capacité totale de 2 100 tonnes, dont 100 tonnes dédiées à la semence, équipées de chambres froides pour la conservation. Les pommes de terre sont conditionnées principalement dans des sacs en polyéthylène de 25 kg ou dans des paloxs d'une tonne, ce conditionnement étant conservé du champ jusqu'au marché. La capacité totale de stockage atteint donc 2 100 tonnes, permettant une meilleure gestion des volumes après récolte. Le transport vers les marchés est assuré par les comités de femmes, en collaboration avec les transporteurs locaux, mobilisant tricycles, camionnettes et camions-remorques. Toutefois, l'enclavement des zones de production reste la principale contrainte logistique, limitant parfois la fluidité des approvisionnements.

En matière de logistique post-récolte, l'Union des Groupements Agricoles de Soumbalako (UGAS), dispose d'un réseau de 11 entrepôts répartis dans sa zone d'intervention, dont 3 grands et 8 de taille moyenne, ainsi que d'une chambre froide d'une capacité de 75 tonnes. Les pommes de terre sont conditionnées dans des sacs de 25 kg, triées dès la récolte selon le calibre (gros, moyen ou petit), et ce conditionnement est maintenu jusqu'à la vente au commerçant. Le transport vers les marchés est assuré individuellement par les producteurs, qui font appel à des transporteurs privés en fonction des volumes récoltés et de l'état des routes, souvent dégradées. Les moyens de transport les plus utilisés sont les tricycles et les camionnettes, adaptés aux zones rurales du Fouta-Djallon mais limités en capacité et en fiabilité pendant la saison des pluies.

L'Union de producteurs de Mali Centre fait face à d'importantes contraintes logistiques et de stockage. Elle dispose seulement de

deux magasins d'une capacité de 13 tonnes chacun, soit une capacité totale de 26 tonnes, insuffisante pour une production annuelle dépassant 3 000 tonnes. Les pommes de terre sont conditionnées dans des sacs de 25 kg, après un tri selon les calibres (gros et moyens), bien que certains producteurs utilisent encore des caisses directement du champ au marché. Chaque producteur assure lui-même le transport de sa récolte, en recourant à des motos, tricycles ou pick-up, ce qui entraîne des coûts élevés et limite la rapidité d'acheminement. L'enclavement des zones de production constitue une contrainte majeure, aggravant les pertes post-récolte (manque de transport pour cause de routes impraticables, pas de stockage sous froid possibles...) et compliquant l'accès aux marchés régionaux.

Le groupement de producteurs de Fafagbhé, rattaché à la FPFD, ne dispose d'aucune structure de stockage collective, chaque membre conservant sa production soit à son domicile, soit dans des magasins privés. Les pommes de terre sont conditionnées dans des sacs de 25 kg, utilisés depuis le champ jusqu'au marché, avec un tri effectué selon les calibres. La capacité totale de stockage pour une campagne est estimée à 125 tonnes, ce qui reste limité par rapport aux volumes produits. Le transport est assuré par tricycles, véhicules légers 4x4 ou camions, selon l'accessibilité des zones de production. L'enclavement constitue la principale contrainte logistique, affectant l'efficacité du transport et l'accès aux marchés. L'Union de Timbi Tounny dispose de deux magasins d'une capacité de 150 tonnes chacun, permettant seulement à deux groupements de stocker leur production de manière organisée. Les autres producteurs stockent leurs pommes de terre à domicile ou dans des magasins individuels souvent inadaptés, ce qui augmente le risque de perte. Les tubercules sont conditionnés dans des sacs en polyéthylène de 25 kg, utilisés du champ jusqu'au marché, et triés selon les catégories suivantes : semence, gros calibre, moyen calibre et petit calibre.

Le transport est géré individuellement par les producteurs, qui utilisent tricycles ou camionnettes pour acheminer leurs produits vers les marchés. Les principales contraintes rencontrées sont l'enclavement des zones de production et l'insuffisance d'espace de stockage aux points de vente, ce qui peut retarder la commercialisation et accentuer les pertes post-récolte.

Les producteurs du groupement de Kollaguel ne disposent d'aucune infrastructure collective de stockage. Chaque membre du groupement (36 membres) gère sa propre production (déclarée à 20 tonnes par campagne pour tout le groupement), soit en stockant temporairement à domicile, soit en récoltant à la veille de la vente pour limiter les pertes. Les pommes de terre sont d'abord transportées

vers les points de regroupement dans des bols ou des sacs ordinaires, avant d'être triées selon le calibre et la qualité, puis reconditionnées dans des sacs en polyéthylène de 25 kg, utilisés jusqu'à la vente. La capacité de stockage globale est estimée à 15 à 20 tonnes, mais sans conditions particulières de conservation, ce qui accroît les risques de détérioration. Le transport jusqu'aux marchés est assuré individuellement par les producteurs à l'aide de pick-up ou camionnettes louées. Les principales contraintes rencontrées sont liées à l'état dégradé des routes, entraînant des embourbements et des pannes fréquentes, ainsi qu'à l'augmentation du coût du transport, qui pèse fortement sur la rentabilité des producteurs.

Organisation / Groupement	Infrastructures disponibles	Capacité totale estimée (tonnes)	Équipements spécifiques	Conditionnement	Principales contraintes logistiques
FPFD	Magasins relais de 500 à 650 m ² + 2 plateformes de stockage	2 100 (dont 100 tonnes pour la semence)	1200 tonnes de capacité utile en Chambres froides pour conservation	Sacs polyéthylène 25 kg et palox 1 tonnes	Enclavement des zones de production limitant la fluidité des approvisionnements
UGAS	11 entrepôts (3 grands, 8 moyens) + 1 chambre froide	1500 (dont 75 de capacité de la chambre froide)	Chambre froide 75 t	Sacs 25 kg triés par calibre	Routes dégradées, moyens de transport limités (tricycles, camionnettes)
Union de producteurs de Mali Centre	2 magasins	26	Aucun équipement frigorifique	Sacs 25 kg, parfois caisses	Enclavement, coûts de transport élevés, pertes post-récolte importantes
Groupement de Fafagbhé (FPFD)	Pas de structure collective, stockage individuel	≈ 125 (capacité totale estimée)	Aucun équipement spécifique	Sacs 25 kg triés par calibre	Enclavement, stockage domestique peu adapté
Union de Timbi Tounny	2 magasins de 150 tonnes chacun	300	Aucun équipement frigorifique	Sacs polyéthylène 25 kg triés par catégorie (semence, calibres)	Insuffisance d'espaces de stockage, enclavement
Groupement de Kollaguel	Pas de structure collective, stockage individuel	15 à 20 (capacité totale estimée)	Aucun équipement frigorifique	Sacs polyéthylène 25 kg triés par catégorie (semence, calibres)	Insuffisance d'espaces de stockage, enclavement

Figure 11 : Recensement des sites de stockage de pomme de terre, selon les entretiens menés par la mission classM en octobre 2025

La capacité totale de stockage à température ambiante recensée parmi ces organisations

atteint environ 3 500 à 4 000 tonnes, dont près de 2 100 tonnes concentrées chez la FPFD,

et 1 500 tonnes à l'UGAS, seules structures équipées de chambres froides (respectivement pour 100 tonnes et 75 tonnes) adaptées à la conservation longue durée (plusieurs mois jusqu'à la prochaine campagne de production). Les autres unions et groupements disposent d'infrastructures plus modestes, souvent non réfrigérées, et font face à des contraintes récurrentes : enclavement des zones de production, stockage individuel inadapté, et moyens de transport limités.

La qualité des équipements de stockage de la pomme de terre en Guinée demeure globalement faible et constitue l'un des principaux goulets d'étranglement de la filière. Dans la plupart des zones de production (Labé, Dalaba, Mali), les producteurs utilisent encore des magasins traditionnels ventilés naturellement, construits en banco ou en parpaings, souvent sans isolation thermique ni système de contrôle de température et d'humidité. Ces infrastructures permettent un stockage de courte durée (quelques semaines à deux mois), mais les pertes post-récolte y sont élevées, atteignant fréquemment 20 à 30 % du volume stocké selon la saison.

Dans les pays européens, les infrastructures de stockage de la pomme de terre sont généralement des unités de grande capacité — de 1 000 à plus de 5 000 tonnes — conçues pour assurer une conservation prolongée et homogène des tubercules jusqu'à 8 à 10 mois après la récolte. Ces installations disposent d'un contrôle automatisé des principaux paramètres de conservation : ventilation forcée à débit variable, maîtrise fine de la température (4–8 °C selon les segments semences / consommation / transformation), gestion de l'humidité relative (90–95 %), et systèmes de désinfection de l'air limitant le développement de pathogènes. Les bâtiments sont isolés thermiquement, équipés de dalles ventilées ou de gaines de soufflage, et fonctionnent avec une régulation électronique permettant un suivi continu des performances et des pertes en stock. L'ensemble de ces équipements permet de maintenir une qualité commerciale élevée, de réduire les pertes post-récolte et d'assurer une mise sur le marché étalée dans le temps. Comparées à

ces standards, les infrastructures présentes en Guinée demeurent de capacité plus réduite, moins automatisées, et souvent limitées à quelques mois de conservation effective, ce qui restreint fortement la possibilité d'étaler l'offre au-delà de la période de récolte.

Les installations modernes, intégrant ventilation mécanique, isolation thermique et contrôle climatique, sont rares et concentrées autour de certains projets pilotes soutenus par des ONG ou programmes de développement. Leur capacité reste très limitée et leur coût d'investissement élevé constitue un frein à leur diffusion.

En conséquence, la conservation prolongée des tubercules au-delà de la saison fraîche demeure difficile, obligeant souvent les producteurs à vendre rapidement après récolte, ce qui accentue la volatilité saisonnière des prix. Le renforcement des capacités de stockage adaptées (chambres froides, silos ventilés, entrepôts collectifs) représenterait donc un levier stratégique pour stabiliser les revenus des producteurs et sécuriser l'approvisionnement urbain.

Cette situation reflète un déséquilibre marqué dans les capacités post-récolte entre acteurs, et souligne la nécessité de renforcer les infrastructures de stockage intermédiaire et les solutions logistiques pour limiter les pertes et mieux réguler les flux vers les marchés.



Figure 12 : Magasin de stockage entre Timbi Tounny et Timbi Madina

4.2 Organisation du transport

Le transport constitue un maillon critique de la filière pomme de terre en Guinée, fortement

conditionné par l'accessibilité des zones de production et l'état des infrastructures routières.

D'après les témoignages recueillis auprès du syndicat des transporteurs de Timbi Tounny et de L'Union des transporteurs de Timbi Madina, le transport de la pomme de terre repose sur une organisation structurée mais confrontée à de fortes contraintes logistiques. Les syndicats locaux jouent un rôle central dans la collecte des produits depuis les villages de production (jusqu'à 20 km) et leur acheminement vers les centres de regroupement, avant expédition vers les grands marchés urbains, principalement Pita, Labé et Conakry.

Le système de transport fonctionne en deux niveaux :

- en amont, des motos, tricycles et petites camionnettes assurent le transport des récoltes des champs de 30 à 35 sacs de 25 kg ($\approx 0,8$ tonne) vers les points de collecte ou plateformes locales ;
- en aval, des camions ouverts ou bâchés de 30 à 40 tonnes prennent le relais pour les longues distances vers les marchés de consommation.

Les volumes transportés varient selon la saison, avec un pic d'activité observé entre décembre et janvier, période durant laquelle 3 à 6 camions sont expédiés chaque semaine depuis chaque syndicat vers Conakry.

Toutefois, l'absence de camions frigorifiques limite la conservation en transit et accentue les pertes post-récolte, notamment lors des retards de déchargement à Conakry, où le manque d'espaces de stockage adaptés aggrave la situation.

Les principales contraintes identifiées concernent :

- la dégradation des routes rurales, interurbaines et l'embourbement en saison des pluies,
- la pénurie récurrente de carburant qui perturbe la régularité des livraisons,
- les tracasseries administratives sur les axes,
- l'insuffisance de moyens logistiques adaptés (absence de véhicules réfrigérés,

faibles capacités de chargement local, vétusté).

Pour améliorer la performance logistique, plusieurs pistes d'action se dégagent :

- la réhabilitation ciblée des routes de desserte agricole reliant les villages producteurs aux centres de collecte ;
- le renforcement des capacités des syndicats de transporteurs en matériel adapté (camions bâchés ou frigorifiques) et sur la maintenance des véhicules ;
- la création de points de stockage-relais équipés de chambres froides à proximité des zones de production et de commercialisation;
- la mise en place de partenariats contractuels entre producteurs, transporteurs et commerçants pour stabiliser les coûts et garantir la régularité des flux.

Dans l'ensemble, le transport reste un goulot d'étranglement majeur de la filière, mais aussi un levier stratégique : sa modernisation progressive est une condition essentielle pour réduire les pertes post-récolte, améliorer la compétitivité du produit guinéen et renforcer l'intégration des zones rurales aux marchés nationaux.

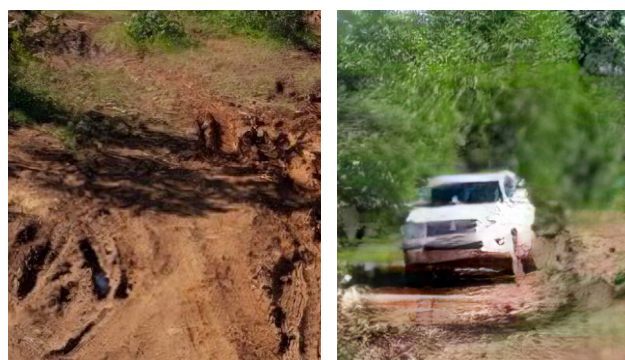


Figure 13 : état de la route Pita-Timbi Madina en Septembre 2025



Figure 14 : Route bloquée par les camions en difficulté entre Mamou et Dalaba

5. PERSPECTIVES DE VALORISATION ET DIVERSIFICATION

5.1 Transformation de la pomme de terre

5.1.1 Etat des lieux de l'industrie de transformation de la pomme de terre en Guinée

L'industrie de transformation de la pomme de terre en Guinée reste à ce jour très limitée.

La présente étude a identifié deux unités industrielles dans le pays.

5.1.1.1 Projet d'unité de production de frite surgelées de Mamou

Le projet d'usine de transformation de pommes de terre en frites surgelées à Mamou, en Guinée, a été lancé en 2018, avec l'annonce officielle de sa construction par le président Alpha Condé en décembre de la même année. L'objectif était de mettre en place quatre unités de production dans la région du Fouta Djallon, afin de valoriser la production locale de pommes de terre et de réduire les importations de produits finis³¹. Cette initiative vise à réduire les pertes post-récoltes, estimées à 40 % (dus aux facteurs comme les mauvaises conditions de conservation et de transport), en transformant les excédents de production en produits finis destinés à la consommation locale³². L'usine, dont la capacité de production est prévue à environ une tonne par heure, devait produire des frites surgelées emballées en formats de 1 kg et 2,5 kg. Ce projet s'inscrivait dans une stratégie plus large du gouvernement guinéen, qui prévoyait la construction de quatre unités de production de frites surgelées, notamment à Labé, pour renforcer la transformation agro-industrielle du pays. Ce projet porté par la présidence n'a pas été soutenu par le gouvernement qui s'est mis en place à la suite du coup d'Etat de 2021.

Cependant, malgré l'arrivée des équipements nécessaires à la construction de l'usine de Mamou en 2019³³, le projet n'a toujours pas démarré. Les raisons de ce retard sont multiples :

- Problèmes d'approvisionnement en matières premières : La production locale de pommes de terre ne répond pas encore aux besoins de l'usine en termes de volume et de qualité.
- Manque d'infrastructures appropriées : L'absence de routes en bon état et de systèmes de stockage adéquats chez les producteurs complique la collecte et la conservation des tubercules.

En l'absence de mesures concrètes pour résoudre ces problèmes, le projet d'usine de frites surgelées à Mamou reste en suspens, retardant ainsi la création d'emplois et la valorisation de la production locale de pommes de terre.

5.1.1.2 Entreprise Maferinya, production de chips

Créée en 2025, l'entreprise d'Alain Brevet est spécialisée dans la transformation de pommes de terre en chips. Elle emploie 40 personnes et traite environ 1 440 tonnes de pommes de terre par an, pour une production annuelle de 3,6 millions de sachets de 100g. L'investissement initial s'élève à 700 000 euros.

L'entreprise s'approvisionne à la fois localement et par importation (France), avec un prix contractuel fixé à l'année :

- 0,60 €/kg (6000 GNF/kg) pour les pommes de terre locales ;
- 0,30 €/kg pour les importations françaises.

31 Vision Guinée (2018). A Labé, Alpha Condé annonce quatre usines de production de frites congelées. <https://www.visionguinee.info/a-labe-alpha-conde-annonce-quatre-usines-de-production-de-frites-congelees/>

32 FreshPlaza (2019). Guinée : construction d'une usine de transformation de pommes de terre à Mamou. <https://www.freshplaza.fr/article/9069023/guinee-construction-d-une-usine-de-transformation-de-pommes-de-terre-a-mamou/>

33 Emergence Guinée (2019). Guinée : vers la construction d'une usine de transformation de pomme de terre à Mamou. <https://emergencegn.net/guinee-vers-la-construction-d-une-usine-de-transformation-de-pomme-de-terre-a-mamou/>

Les principales contraintes d’approvisionnement local concernent l’état des routes et la saisonnalité de la qualité, cette dernière liée à un manque d’infrastructures de stockage adaptées en saison des pluies.

Le processus industriel comprend le lavage, épluchage, tranchage, blanchiment, friture, déshuilage, aromatisation et emballage sous azote. La ligne de production moderne intègre un convoyeur, une friteuse et une emballeuse automatique. Le rendement de transformation est de 50 kg/h, et 3 kg de pommes de terre fraîches sont nécessaires pour produire 1 kg de chips. Les produits sont vendus aux grossistes, détaillants et à l’export. La demande est en forte croissance, tirée par la consommation urbaine. Les clients recherchent un bon rapport qualité-prix et un conditionnement soigné. L’entreprise ne subit aucune perte significative grâce à une organisation de livraison planifiée et à un stockage maîtrisé des produits finis. Selon Alain Brevet, le développement de la transformation industrielle en Guinée est freiné par :

- le manque de financement adapté à tous les niveaux de la chaîne de valeur,
- l’instabilité des prix agricoles,

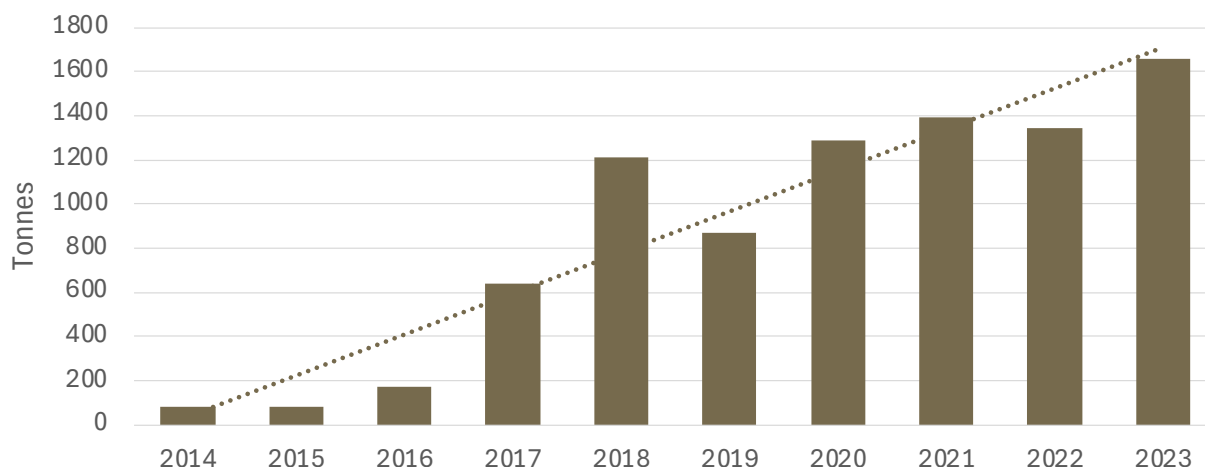


Figure 15 : Importations de pomme de terre surgelées en Guinée entre 2014 et 2023. Source : COLEAD d’après CEPII BACI, IFPRI, Eurostat et UK Trade Info.

- et le coût élevé de l’énergie.

En revanche, les atouts résident dans la qualité et la disponibilité des produits agricoles locaux, ainsi qu’une demande croissante du marché.

5.1.2 Analyse des opportunités de marché pour les différents produits transformés de la pomme de terre

Les produits dérivés de la pomme de terre présentent des perspectives contrastées selon leur nature et leurs conditions de commercialisation.

5.1.2.1 Frites surgelées

Les frites surgelées constituent un produit facile à importer, bénéficiant d’une chaîne logistique bien maîtrisée : elles sont transportées en conteneurs réfrigérés (“Reefer”) depuis l’Europe, prêtes à l’emploi pour la consommation directe ou la redistribution via les quelques infrastructures de froid négatif existantes en Guinée. En l’occurrence, la consommation de frites surgelées est en nette augmentation d’après la tendance des importations fournies par FAOSTAT et par le COLEAD (d’après CEPII BACI, IFPRI, Eurostat et UK Trade Info) présentées dans les graphiques suivants. Cette tendance a été confirmée par plusieurs entretiens menés

auprès de grossistes sur les marchés³⁴.

En 2023, la Guinée aurait importé environ 1 600 tonnes de pomme de terre surgelée préparées selon CEPII BACI, et environ 1 800 tonnes

³⁴ Mariama, grossiste à Labé : « J’observe une forte demande en frites surgelées à Conakry, mais les produits locaux restent compétitifs et préférés des consommateurs grâce à leur fraîcheur et accessibilité. »

selon FAOSTAT, ce qui permet d'estimer l'ordre de grandeur de la consommation nationale en frite surgelée, car il n'existe pas d'unité de production fonctionnelle en Guinée à ce jour. Ce volume est en augmentation franche, puisqu'il était quasi inexistant jusqu'en 2016, pour augmenter ensuite progressivement. N'ayant pas réussi à joindre les services des douanes nationaux nous n'avons pas pu confronter ces données aux déclarations douanières locales et actualiser sur la dernière année 2024. Les importations de frites sont pour 90 % en provenance de Belgique.

Il peut donc paraître opportun d'évaluer le marché de la frite surgelée comme une opportunité de création de valeur pour la pomme de terre Guinéenne.

Cependant, il faut tenir compte de plusieurs facteurs pour analyser ce potentiel. En effet, la taille du marché est limitée. La demande, bien que croissante, reste restreinte à la consommation urbaine de Conakry. Le volume de 2 000 tonnes par an est trop faible pour envisager la mise en place d'une unité de transformation industrielle. En effet, les sites industriels standards (Europe, Amérique du Nord, Asie) traitent au minimum 30 000 tonnes par an³⁵, et la plupart des acteurs ont désormais des sites avec des capacités plutôt proches des 100 000 tonnes par an. Ce dimensionnement permet d'atteindre un seuil de rentabilité grâce à des économies d'échelles et un bon amortissement des investissements. Par ailleurs, ces sites sont intégrés dans des filières connectées au marché (production sur commande depuis la culture de pomme de terre jusqu'à la distribution). De plus, envisager d'élargir la demande en exportant dans la sous-région demanderait de maîtriser des chaînes logistiques en froid négatif, via de longues distances sur route, conditions difficilement atteignables en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, les coûts énergétiques de la surgélation et la conservation en froid négatif reste élevé, et l'énergie est une ressource coûteuse en

Afrique de l'Ouest. Enfin, pour envisager une production de frites surgelée local viable, il faut pouvoir être en mesure d'être compétitif vis-à-vis des produits d'importation, ce qui semble un objectif difficile à atteindre à court ou moyen terme étant donnée les facteurs précédemment évoqués.

5.1.2.2 Chips et autres produits dérivés (flocon, amidon ...)

Les chips sont un produit léger, volumineux et fragile, dont le transport sur longue distance n'a aucun intérêt économique : elles contiennent beaucoup d'air et se détériorent facilement, rendant l'importation coûteuse et peu rationnelle. Cela se confirme d'ailleurs par les chiffres concernant les importations de pommes de terre transformées non surgelées (féculé, chips) qui restent insignifiantes, en dessous de 200 tonnes par an (nomenclature douanière HS200520)³⁶.

La transformation de la pomme de terre en chips présente l'avantage d'être techniquement relativement simple, ce qui permet de la mettre en œuvre localement et à petite échelle. Elle nécessite des intrants facilement disponibles sur le marché local, tels que l'huile de palme, le sel et les arômes, et peut être réalisée avec des équipements industriels modestes (friteuse, trancheuse, emballage), adaptés à des ateliers artisanaux ou semi-industriels. De plus, la chips est un produit "plaisir" consommé dès que le pouvoir d'achat le permet, et apparaît donc comme le segment plus dynamique.

La production de flocons ou purées déshydratées par séchage ou lyophilisation requiert des installations plus complexes, un contrôle précis des températures et des procédés techniques difficiles à maîtriser localement, ce qui rend ces méthodes inaccessibles au niveau artisanal ou semi-industriel.

Les produits type flocon pour préparation de purée de pomme de terre, présentent un potentiel limité : la purée n'entre pas dans les habitudes alimentaires locales, ou alors

35 Hu, X., Jiang, H., Liu, Z., Gao, M., Liu, G., Tian, S., & Zeng, F. (2025). The global potato-processing industry : A review of production, products, quality and sustainability. *Foods*, 14(10), Article 1758. <https://doi.org/10.3390/foods14101758>.

36 COLEAD d'après CEPII BACI, IFPRI, Eurostat et UK Trade Info.

elle est préparée à domicile et les versions industrielles en flocons seraient chères pour le marché guinéen actuel, encore peu structuré autour des classes moyennes urbaines.

En conclusion, la chips apparaît comme le segment le plus pertinent pour un projet de petite industrialisation : elle permet de créer de la valeur ajoutée localement, de générer de l'emploi, et de répondre à une demande de produits de consommation rapide et plaisir, tout en limitant les contraintes techniques et d'investissement. Cette tendance est confirmée par l'état actuel de l'industrie de la pomme de terre en Guinée, comme décrit dans le paragraphe suivant.

5.2 Autres tubercules à fort potentiel

La transformation locale de tubercules tels que le manioc, le taro, l'igname ou la patate douce peut être analysée autour de trois principaux segments :

- Transformation en semoule type « **gari** » : Ce produit est obtenu à partir de manioc broyé, réduit en semoule puis fermenté, et parfois séché pour prolonger sa conservation. Ce segment pourrait justifier la création d'une petite unité de transformation en semoule sèche afin d'améliorer la durée de conservation. Cependant, dans les habitudes de consommation actuelles en Afrique de l'Ouest, les consommateurs privilégient le gari frais, dont les propriétés organoleptiques sont supérieures et qui est largement disponible sur les marchés, préparé quotidiennement par les femmes. Une niche existe pour un marché de consommation type classe moyenne, recherchant un produit standardisé et conforme aux normes de qualité et de sécurité alimentaire, mais ce segment ne constitue pas, à proprement parler, une opportunité d'industrialisation à grande échelle pour le pays. Il existe aussi d'autres produits de transformation du manioc : l'atiéké, le To, le foutou, le fougou
- Transformation en **purée** pour la nutrition infantile : Ce segment cible principalement des tubercules ayant une valeur nutritionnelle particulière, comme

la patate douce orange riche en vitamine A. La transformation en purée destinée à l'alimentation infantile permet de produire des préparations type petits pots. Ce procédé peut être intégré à des lignes de concentration au sein d'usines de jus, comme l'usine de mangue de Guinea Fruit Corporation à Kankan, sur le modèle de CEDIAM et ComaFruit au Mali.

- Transformation en **chips** : Ces tubercules peuvent également être transformés en chips, ce qui peut être intégré à un projet de production de chips multi-tubercules, incluant la pomme de terre. Cette voie représente une opportunité plus pertinente pour une industrialisation locale, car elle combine un marché existant, un procédé de transformation simple à maîtriser, et la possibilité de valoriser différentes matières premières locales.



6. SYNTHÈSE STRATÉGIQUE ET RECOMMANDATIONS

6.1 Synthèse des perspectives et besoins exprimés par les acteurs de la filière pomme de terre en Guinée

Les différents acteurs (producteurs, commerçants, fournisseurs d'intrants, institution, transporteurs) identifient un ensemble cohérent de besoins et de recommandations pour renforcer la production, la transformation et la commercialisation des pommes de terre en Guinée :

1. Accès aux intrants et mécanisation

- Encourager et accompagner les producteurs vers le système agroécologique. Fourniture d'intrants adaptés à la culture locale à des prix raisonnables.
- Subvention ou facilitation de l'accès aux engrais et semences notamment.
- Mise à disposition de matériel agricole motorisé (motoculteurs, pompes, machines pour le travail du sol).

2. Infrastructure de stockage et conservation

- Construction et équipement de magasins de stockage et de chambres froides idéalement situées (proximité zones de production, axes routiers majeurs, zones de commercialisation), y compris des équipements adaptés comme des paloxs pour optimiser la conservation des tubercules. Ces équipements devront prévoir une partie de leur alimentation avec de l'énergie renouvelable (solaire) pour palier au coût élevé de l'électricité.
- Gestion collective ou mutualisation possible des infrastructures pour améliorer l'efficacité logistique.

3. Protection et aménagement des zones de production

- Aménagement des domaines agricoles, clôtures grillagées pour protéger les cultures.
- Désenclavement des zones de production et amélioration de l'accès aux marchés.

4. Transport et logistique

- Amélioration continue des routes rurales et des axes principaux vers les marchés.
- Acquisition ou modernisation de véhicules frigorifiques pour le transport des tubercules et produits transformés.
- Installation de stations-service locales pour sécuriser l'approvisionnement en carburant.

5. Transformation et commercialisation

- Appui aux initiatives de transformation locale et mise en place d'unités adaptées.
- Identification de clients récurrents ou de garanties de commercialisation pour sécuriser les ventes.
- Actualisation régulière d'études de marché pour orienter les investissements et la production.

6. Politique et cadre institutionnel

- Élaboration de mesures de protection contre la concurrence étrangère (en tenant compte des règles mises en place dans l'accord continental en matière de relations commerciales) et de politiques de soutien aux filières locales.
- Facilitation de partenariats collectifs entre producteurs, unions et transporteurs pour optimiser la logistique et la distribution.
- Facilitation de l'accès aux financements des opérateurs pour l'acquisition de matériels (transports) ou l'utilisation d'infrastructures et moyens de transport payants (location chambres froides, transports frigorifiques.)
- Accompagnement à la structuration et à la formalisation des acteurs des maillons des filières.

En résumé, les acteurs mettent l'accent sur une approche intégrée, combinant accès aux intrants, équipements agricoles et logistiques, infrastructures de stockage et chambres froides, protection et aménagement des

zones de production, ainsi que soutien à la transformation et à la commercialisation, pour renforcer durablement la filière pomme de terre en Guinée.

6.2 Recommandations stratégiques

L'analyse de la filière a mis en évidence à la fois le fort potentiel de la production nationale et les contraintes structurelles qui limitent aujourd'hui sa compétitivité et sa durabilité. Pour répondre à ces enjeux, un ensemble de recommandations a été formulé afin de renforcer la performance de la filière sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la production jusqu'à la commercialisation et la transformation. Ces recommandations visent à sécuriser la production par un meilleur accès à des intrants de qualité, à consolider les débouchés commerciaux et les infrastructures logistiques, et à encourager la diversification ainsi que la création de valeur ajoutée locale. Leur mise en œuvre nécessitera une coordination étroite entre acteurs privés, organisations professionnelles et institutions publiques, dans une logique de partenariat structurant et durable.

6.2.1 Accès à des intrants de qualité

Objectif :

Sécuriser la production et adapter les pratiques culturales aux contraintes environnementales (mildiou, sécheresse...).

Actions prioritaires :

- Soutenir la création d'une filière de production de semences locales améliorée (résistance au mildiou, à la sécheresse...) pour garantir la qualité et la régularité de l'offre.
- Consolider le mécanisme de préfinancement des intrants et l'appui techniques aux organisations de producteurs en garantissant une offre adaptée aux besoins des producteurs.

Pistes de collaboration avec le secteur public

- Partenariat avec l'IRAG pour la mise en place d'essais pour le développement

de variétés locales et certification de semences

- Partenariat avec les DRA (Direction Régionales de l'Agriculture) et l'ANPROCA (Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole) pour consolider le suivi des campagnes de production avec le préfinancement des intrants et l'accompagnement technique des producteurs.

6.2.2 Marché et commercialisation

Objectifs :

Sécuriser la vente, créer des débouchés et valoriser la production locale.

Actions prioritaires :

- Exploiter le potentiel d'exportation en frais vers la Côte d'Ivoire, en tirant parti de la demande croissante et des volumes limités de production locale ivoirienne.
- Consolider les places de marché formelles pour améliorer l'encadrement des transactions entre l'offre et la demande.
- Actualiser les statistiques (production, importation, exportation, commercialisation...) avec un renforcement des moyens dans la collecte et analyse de données sur les marchés.

Pistes de collaboration avec le secteur public :

- Mise en place de programmes d'appui à l'export et facilitation des procédures douanières, avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie.
- Appui à la formation de clusters commerciaux en proposant un renforcement de capacité des acteurs en termes de négociation et contractualisation commerciale, planification des ventes, contrôle de gestion etc. avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

6.2.3 Logistique et infrastructures

Objectifs :

Réduire les pertes post-récolte, améliorer l'accès aux marchés et sécuriser la chaîne d'approvisionnement.

Actions prioritaires :

- Investir dans des infrastructures de stockage adaptées, notamment chambres froides et magasins de conservation, équipés de palox et ventilations adaptées, et garantir leur maintien en état de marche tout au long de l'année (moteurs auxiliaires ou panneaux solaires en cas d'interruption de l'alimentation électrique en provenance du réseau public).
- Encourager la mutualisation ou modernisation des flottes de matériel de transport, notamment en véhicules frigorifiques.
- Réhabiliter les routes rurales et axes principaux des zones de production vers les zones de stockage et de consommation, pour faciliter le transport des tubercules et produits transformés.
- Développer des stations-service locales pour sécuriser l'approvisionnement en carburant des transporteurs.

Pistes de collaboration avec le secteur public :

- Création de zones agro-industrielles pour concentrer en un même lieu stockage, transformation et logistique, avec un appui public pour l'accès au foncier et aux utilités (eau, électricité).
- Ministère des Transports : cofinancement ou subvention de projets d'infrastructures logistiques. Evaluation des coûts de transport par voie maritime versus voie terrestre vers la Côte d'Ivoire.

6.2.4 Diversification et industrialisation

Objectifs :

Créer de la valeur ajoutée localement et renforcer la résilience économique de la filière.

Actions prioritaires :

- Développer la transformation locale en chips, en combinant différents tubercules (pomme de terre, patate douce, igname) pour diversifier l'offre.
- Encourager l'industrialisation à petite échelle avec des ateliers semi-industriels facilement reproductibles.
- Promouvoir la traçabilité et la qualité sanitaire pour soutenir la vente locale et les opportunités d'export.

Pistes de collaboration avec le secteur public :

- Partenariat avec le Ministère de l'Agriculture pour une assistance technique à la formation des transformateurs et standardisation des procédés.
- Partenariat avec le Ministère de l'Industrie, de la Recherche et de l'Innovation : faciliter le transfert d'innovations technologiques appliquées à l'agro-transformation utilisables par des opérateurs économiques.
- Partenariat avec l'ONCQ (Office National de Contrôle de Qualité) et associations de producteurs pour sécuriser les chaînes de valeur et appuyer les unités pilotes.

6.3 Priorisation des actions clés

1. **Investissement dans des chambres froides et magasins de stockage** pour sécuriser la récolte et réduire les pertes, au sein de plateformes logistiques.
2. **Création d'une filière de production de semences locales** pour garantir la régularité et la qualité, en partenariat avec des acteurs privés locaux, les centres de recherche agronomique internationaux (le [CIP](#) par exemple) et des spécialistes internationaux de la production de semence de pomme de terre et autres tubercules.
3. **Exploitation du potentiel d'export vers la Côte d'Ivoire** pour les pommes de terre fraîches.

4. Développement de l'industrie de transformation de chips, segment à forte valeur ajoutée et adapté aux capacités locales.

5. Amélioration de la logistique et désenclavement des zones de production, incluant routes secondaires et principales, transport et stations-service.

6.4 Recommandation pour une mise en œuvre opérationnelle

Afin de traduire ces orientations stratégiques en actions tangibles, plusieurs projets concrets sont proposés pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle des recommandations formulées. Ces initiatives visent à créer un effet levier sur l'ensemble de la filière, en combinant interventions techniques, appuis organisationnels et investissements structurants. Elles répondent aux priorités identifiées sur le terrain — amélioration de la productivité, structuration des marchés, modernisation logistique et valorisation locale de la production — tout en favorisant les synergies entre acteurs publics et privés. L'objectif est de passer d'une vision stratégique à des réalisations concrètes et mesurables, capables de renforcer durablement la compétitivité et la résilience de la filière pomme de terre en Guinée.

6.4.1 Plateforme intégrée de stockage et production de semences de pomme de terre

6.4.1.1 Objectif général :

Créer une infrastructure logistique et technique intégrée au cœur des zones de production du Fouta-Djalou pour :

- Améliorer la conservation et la commercialisation de la production nationale de pomme de terre,
- Amorcer une filière locale de production de semences certifiées, afin de réduire la dépendance aux importations européennes.

6.4.1.2 Contexte et justification

La Guinée dépend actuellement à 100 % des importations européennes pour ses semences de pomme de terre, en provenance principalement de France et des Pays-Bas.

L'absence d'infrastructures adaptées limite :

- la maîtrise des calendriers culturels,
- la qualité sanitaire des plants,
- et la rentabilité des producteurs, exposés à la fluctuation des prix d'importation.

Par ailleurs, la production guinéenne, concentrée entre décembre et mars pour la saison principale, ne bénéficie pas de systèmes de stockage performants. L'absence de chaîne du froid en milieu rural entraîne d'importantes pertes post-récolte et empêche un approvisionnement régulier du marché national tout au long de l'année.

Une plateforme intégrée permettrait de répondre simultanément à ces deux contraintes majeures — stockage et semences — et de structurer durablement la filière.

6.4.1.3 Objectifs Spécifiques

- Mettre en place une unité moderne de stockage frigorifique (2 000 à 3 000 tonnes) pour la conservation de la pomme de terre de consommation et de semence, situés dans des lieux stratégiques (zones de productions, axes routiers, zones de commercialisation et de transformation).
- Développer un pôle technique de production de semences certifiées locales, à partir de semences mères importées.
- Structurer une chaîne de valeur locale autour de producteurs multiplicateurs et de coopératives agricoles.
- Favoriser la sécurisation de l'approvisionnement national et réduire les importations.

6.4.1.4 Composantes du projet

Axe	Actions Clés	Résultats attendus
A. Infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une plateforme frigorifique modulaire (stockage de tubercule pour consommation + semence) Acquisition de groupes froids et chambres à température régulée (2-4 °C) Installation d'un système solaire pour réduire les coûts énergétiques 	Capacité totale de stockage : 2 500 tonnes, dont 500 tonnes dédiées aux semences et 2 000 tonnes pour la consommation et la transformation
B. Filière semencière locale	<ul style="list-style-type: none"> Importation de semences mères (catégorie A) sous supervision de l'IRAG Formation et encadrement de producteurs multiplicateurs Certification nationale des semences de génération A' 	Production annuelle : 300-400 tonnes de semences locales certifiées
C. Logistique et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système de gestion informatisé du stockage et accessible par les opérateurs via une application dédiée Lissage des ventes sur l'année (approvisionnement en contre-saison) Développement de contrats d'approvisionnement avec les centres de consommation (collectivités locale, sociétés de catering, usines de transformation...) 	Réduction des pertes post-récolte de 25 %, stabilisation des prix
D. Gouvernance et appui institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> Coordination avec l'ANPROCA, l'IRAG et les unions de producteurs (UGAS, FPF) Formation technique et gestion logistique Mise en place d'un fonds rotatif semencier 	Gouvernance filière structurée et pérennisation des activités

6.4.1.5 Localisation proposée

- Pita ou Timbi Madina (Préfecture de Mamou) : zone centrale du bassin de production du Fouta-Djalou, bien desservie vers Labé et Conakry.
- Possibilité de satellites de stockage relais (Labé, Mali Centre, Kindia) connectés à la plateforme principale

6.4.1.6 Budget Indicatif et financement

L'investissement initial pour un tel projet est estimé entre 4 à 5 millions d'euros

- 2 M€ pour la plateforme frigorifique
- 1,5 M€ pour l'unité semencière et équipements techniques
- 0,5 M€ pour les formations et la certification
- 1 M€ pour la logistique et l'appui institutionnel

La durée envisagée pour mettre en œuvre ces activités est de 3 à 4 ans.

6.4.2 Structuration d'une filière d'exportation vers la Côte d'Ivoire

6.4.2.1 Objectif Général

Structurer une filière d'exportation compétitive, régulière et durable de pommes de terre fraîches guinéennes vers le marché ivoirien, en valorisant la production familiale du Fouta-Djalou et en renforçant les capacités logistiques et commerciales des organisations de producteurs.

6.4.2.2 Contexte et justification

- La Côte d'Ivoire est un marché en forte croissance : la consommation de pomme de terre y augmente plus vite que la population, et la production locale est quasi inexistante.
- Les importations ivoiriennes atteignent environ 55 000 t/an (contre 30 000 tonnes en 2014), essentiellement en provenance d'Europe (France, Belgique,

Pays-Bas). Le Mali est également un fournisseur de la Côte d'Ivoire mais aucune donnée n'est renseignée sur les volumes exportés.

- La Guinée dispose d'un avantage comparatif régional : un climat favorable au Fouta-Djalon, une production importante en saison sèche et un positionnement géographique stratégique pour approvisionner la Côte d'Ivoire à moindre coût (évaluation nécessaire entre la voie maritime et la voie terrestre).
- Toutefois, les exportations actuelles restent informelles et irrégulières, limitées par les contraintes logistiques (routes mal entretenue, chambres froides défectueuses, stockage inadapté, mauvaise coordination commerciale).

6.4.2.3 Objectifs spécifiques

- Structurer un pôle d'exportation certifié autour des unions de producteurs du Fouta-Djalon.
- Mettre en place une chaîne logistique sous température dirigée entre la Guinée et Abidjan.
- Développer à l'OAPI une marque collective de la "Pomme de terre du Fouta" garantissant la qualité et la traçabilité.
- Faciliter la contractualisation commerciale entre producteurs guinéens et acheteurs ivoiriens (grossistes, GMS, industries agroalimentaires).

6.4.2.4 Composantes du projet

Axe	Actions Clés	Résultats attendus
A. Structuration de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de 5 unions pilotes (UGAS, FPF, Mali Centre...) constituées en cluster • Appui à la production certifiée (variétés adaptées, semence locale) • Mise en place de protocoles qualité et traçabilité : système de tri et calibrage standardisé (30-60 mm, >60 mm) 	10 000 tonnes de pommes de terre exportables répondant aux normes de marché
B. Logistique et infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un hub logistique d'export dans le bassin de production • Aménagement d'un point logistique transfrontalier pilote à Lola ou Kankan pour la route vers la Côte d'Ivoire • Acquisition de camions frigorifiques mutualisés 	Réduction de 25 % des pertes post-récolte et fluidité logistique vers Abidjan
C. Marché et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de marché et promotion en Côte d'Ivoire • Signature d'accords commerciaux (plateformes, GMS, restaurateurs) • Développement d'un label "Pomme de Terre du Fouta" et création d'une coopérative exportatrice regroupant les unions UGAS, FPF, Mali Centre 	Contrats d'exportation pérennes et visibilité accrue du produit guinéen
D. Gouvernance et accompagnement institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Appui de l'ANPROCA, et du Ministère du Commerce • Appui au contrôle qualité par les services vétérinaires et phytosanitaires guinéens • Formation en gestion commerciale et logistique • Appui à la certification phytosanitaire et à l'export 	Contrats d'exportation pérennes et visibilité accrue du produit guinéen

6.4.2.5 Budget indicatif et financement

Le budget estimé pour mettre en place un tel projet est estimé entre 4 et 5 millions d'euros :

- 2 M€ pour la plateforme frigorifique
- 0,75 M€ pour le parc de véhicule (maintenance et pièces de rechange comprises)

- 0,5 M€ pour la formation et les certifications
- 0,5 M€ pour les campagnes commerciales
- 1 M€ pour la logistique et l'appui institutionnel

La durée envisagée pour mettre en oeuvre ces activités est de 3 à 4 ans.

6.4.3 Appui à la production d'une filière guinéenne de production de chips de tubercules

Sur le même modèle que l'unité de Maferinya, développer des unités de production de chips de pomme de terre ou autres tubercules. Une autre approche peut aussi consister à appuyer l'entreprise Maferinya sur la diversification de sa production vers d'autres tubercule que la pomme de terre.

6.4.3.1 Objectif Général

Promouvoir la transformation locale des pommes de terre et autres tubercules (manioc, patate douce, taro, igname) en produits à haute valeur ajoutée — notamment les chips — afin de créer des emplois, réduire les pertes post-récolte.

6.4.3.2 Contexte et justification

La Guinée produit d'importants volumes de tubercules mais dispose de très peu d'unités de transformation. La demande en snacks,

notamment en chips, est en forte croissance, portée par l'urbanisation et les nouvelles habitudes alimentaires. Contrairement à la frite surgelée, la chips est techniquement simple à produire, ne nécessite pas de chaîne du froid et valorise des intrants locaux (huile, sel). Le développement d'unités locales de transformation en chips représente ainsi une opportunité réaliste pour créer de la valeur ajoutée et soutenir la petite industrialisation du pays.

6.4.3.3 Objectifs spécifiques

- Soutenir la mise en place de petites et moyennes unités de transformation locales.
- Renforcer la qualité, l'hygiène et la standardisation des produits transformés.
- Valoriser la production locale de tubercules en ouvrant de nouveaux débouchés agroalimentaires.

6.4.3.4 Composantes du projet

Axe	Actions Clés	Résultats attendus
A. Infrastructures et équipements de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Installations d'unité pilote dans les principales coopératives (FPFD, UGAS et Mali Centre) • Fourniture de lignes de friture et conditionnement adaptées (petits volumes, énergie mixte) • Mise en place de laboratoires d'analyse de qualité (teneur en huile, humidité, etc.) 	1 500 tonnes de tubercules transformées/an
B. Appui technique et renforcement de capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des artisans et jeunes entrepreneurs à la transformation, la sécurité alimentaire, et la gestion d'entreprise • Accompagnement pour le formalisme administratif et l'accès au financement 	Formation de 100 jeunes et femmes à la transformation
C. Accès aux matières premières locales	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de contrats d'approvisionnement entre les unions de producteurs et transformateurs • Promotion des variétés de pomme de terre, patate douce et autres tubercules adaptés à la transformation 	1000 producteurs intégrés via contrats d'approvisionnement Prix d'achat garanti sur 6 mois
D. Développement de la chaîne de valeur commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Études de marché nationales et régionales • Développement d'emballages attractifs et durables • Soutien à la distribution nationale et sous-régionale (supermarchés, cantines, export CEDEAO, et d'autres régions économiques du continent africain et au-delà) 	Développement d'une gamme de produits : chips de pomme de terre, manioc, patate douce, taro

E. Énergie et durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de systèmes solaires hybrides pour les unités rurales • Valorisation des résidus de friture et des huiles usées (biodiesel, savon) 	<ul style="list-style-type: none"> Recyclage des huiles usées Autonomisation d'une partie des besoins en électricité
F. Gouvernance et accompagnement institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de normes nationales et existantes (teneur en huile, traçabilité, hygiène) • Coordination avec l'Office national de contrôle qualité et le Ministère du Commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Construire une relation de confiance des consommateurs et accès aux marchés formels

6.4.3.5 Budget indicatif et financement

Le budget estimé pour mettre en place un tel projet est estimé entre 3 et 4 millions d'euros :

- 1 M€ pour 3 à 4 unité semi-industrielle de transformation de capacité 500 tonnes de pomme de tubercules transformés

- 0,5 M€ pour la formation et les certifications
- 0,5 M€ pour les campagnes commerciales
- 1 M€ pour la logistique et l'appui institutionnel

La durée envisagée pour mettre en oeuvre ces activités est de 3 à 4 ans.

7. ANNEXE

Table des sigles et abréviations

ANASA : Agence Nationale des Statistiques Agricoles

ANPROCA : Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CIP : Centro Internacional de la Papa

DRA : Direction Régionale de l'Agriculture

FPFD : Fédération des Producteurs du Fouta Djallon

IRAG : Institut de Recherche Agronomique Guinéen

OAPI : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

ONCQ : Office Nationale de Contrôle de la Qualité

PDAIG : Projet De Développement Agricole Intégré En Guinée

UGAS : Unions des Groupements Agricoles de Soubalako



COLEAD

GROWING PEOPLE